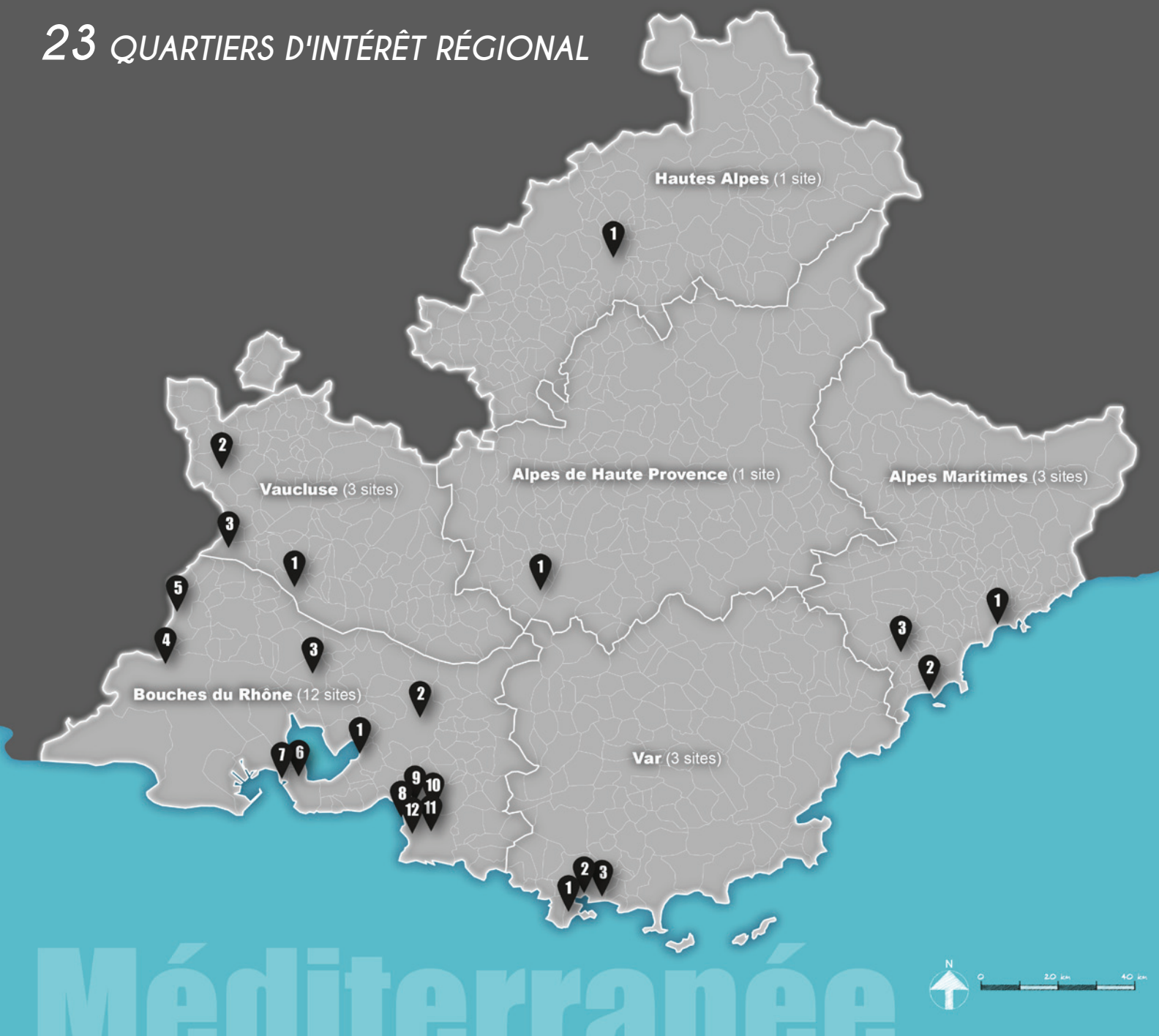




23 QUARTIERS D'INTERET REGIONAL TOME 4 / Départements 83-84

CONVENTION MULTIPARTITE ANNUELLE
D'APPLICATION 2016

23 QUARTIERS D'INTÉRÊT RÉGIONAL



Alpes de haute Provence (1 site)

1 Manosque, Arc «Serrets-Plantiers-Aliziers»

Hautes Alpes (1 site)

1 Gap, Haut-Gap

Alpes Maritimes (3 sites)

1 Nice, Les Liserons

2 Cannes, La Frayère

3 Grasse, Centre ancien

Bouches-du-Rhône (12 sites)

1 Vitrolles, Secteur Centre / Les Pins

2 Aix-en-Provence, Encagnane

3 Salon-de-Provence, Canourgues

4 Arles, Barriol

5 Tarascon, Centre historique - Ferrages

6 Martigues, Mas de Pouane

Bouches-du-Rhône (suite)

7 Port-de-Bouc, Les Comtes - Tassy

8 Marseille, Consolat Mirabeau

9 Marseille, Campagne Lévêque

10 Marseille, Les Aygalades

11 Marseille, La Maurelette

12 Marseille, Bassens

Var (3 sites)

1 La Seyne-sur-mer, Centre-ville

2 Toulon, Lagouban

3 Toulon, Centre-ville

Vaucluse (3 sites)

1 Cavaillon, Condamines I et III, Dr Ayme, Saint-Martin

2 Orange, L'Aygues

3 Avignon, Quartiers Nord Est

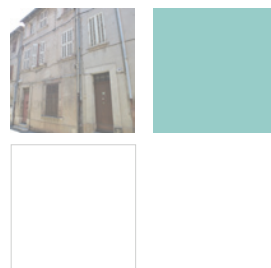
	Synthèse	4
TOME 1	MANOSQUE - Arc Serreys-Plantiers-Aliziers	7
	GAP - Haut-Gap	17
	NICE - Les Liserons	27
	CANNES - La Frayère	37
	GRASSE - Centre-ville Gare	47
TOME 2	VITROLLES - Secteur Centre / Les Pins	57
	AIX-EN-PROVENCE - Encagnane	67
	SALON-DE-PROVENCE - Canourgues	77
	ARLES - Barriol	87
	TARASCON - Centre historique - Ferrages	97
	MARTIGUES - Mas de Pouane	107
TOME 3	PORT-DE-BOUC - Les Comtes Tassy	117
	MARSEILLE - Consolat Mirabeau	127
	MARSEILLE - Campagne Lévêque	137
	MARSEILLE - Les Aygalades	147
	MARSEILLE - La Maurelette	157
	MARSEILLE - Bassens	167
TOME 4	LA SEYNE-SUR-MER - Centre-Ville	177
	TOULON - Lagoubran	187
	TOULON - Centre-Ville	197
	CAVAILLON - Condamines I et III, Dr Ayme, Saint-Martin	207
	ORANGE - L'Aygues	217
	AVIGNON - Quartiers Nord Est	227
	Annexes	237

LA SEYNE-SUR-MER

Centre-Ville

LA SEYNE-SUR-MER

Centre-Ville



Le quartier prioritaire du centre-ville de La Seyne-sur-Mer s'étend sur 16 hectares et compte environ 3 100 habitants. Il se situe entre le pôle de compétitivité de Brégaillon au nord et le nouveau quartier Porte Marine et ses activités ludiques à l'est. Ses difficultés actuelles trouvent essentiellement leur origine dans le déclin, en 1988, des chantiers navals de la commune. Le centre-ville accueillait le site de production des chantiers et de nombreuses entreprises sous-traitantes. Une grande partie des ouvriers y logeait également. Le périmètre comptait alors de nombreux équipements de gamme supérieure (trois cinémas, un centre médico-social municipal avec radiologie, psychiatrie, cardiologie, etc ...) et une vie associative intense. À la fermeture des chantiers, le centre-ville s'est retrouvé avec l'omniprésence de cette friche industrielle qui rappelait à la mémoire de chacun ce déclin mais marquait aussi le paysage par des bâtiments fermés et dégradés.

La commune s'est ainsi retrouvée segmentée, le centre-ville étant coupé de ses quartiers périphériques au sud, perdant ainsi son rôle de centralité. La création de zones commerciales à l'entrée de la ville a également été un coup dur pour l'attractivité et le dynamisme du quartier. Celui-ci est devenu un lieu de concentration de délinquance, engendrant une insécurité ressentie et réelle. Le PRU du quartier de Berthe a

notamment eu pour effets de déplacer et d'intensifier certains trafics en centre-ville. En outre, une « désertification » médicale a également été constatée.

Au début des années 2000, un projet de restructuration d'ensemble a été élaboré, sur les friches industrielles et le quartier de La Lune. En 2005, l'espace libéré a été aménagé en parc urbain ainsi qu'en un nouveau quartier, « Portes Marines ». Ses habitants se rendent néanmoins peu dans le centre-ville, du fait notamment d'échanges piétons peu fluides compte tenu de la configuration du port, qui constitue une réelle coupure urbaine.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES ET RÉFÉRENTS :

- L'État
- L'ANRU
- L'ANAH
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil Départemental du Var
- Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
- Ville de la Seyne-sur-Mer



LOGEMENTS

EN BREF...

Volonté de développer l'attractivité résidentielle dans un souci de mixité sociale

Quartier historique et un patrimoine intéressant

Immeubles dégradés, problèmes d'indécence et d'insalubrité.

La proportion de logements d'une ou deux pièces est particulièrement importante (46% contre 25 % dans la commune), ce qui va impliquer une surreprésentation des ménages de petite taille.

Le périmètre compte de nombreux immeubles dégradés et des problèmes marqués d'indécence et d'insalubrité. En découle une forte proportion de logements vacants (13 % contre 8 % pour l'ensemble de La Seyne-Sur-Mer).

Problèmes d'humidité dans les logements, particulièrement dans ceux construits sur des terrains conquis sur la mer.

Les ménages sont pour leur majorité locataires du parc privé, dont une partie est constituée de logements sociaux de fait, se trouvant dans des immeubles très dégradés.

Une offre massive de logements neufs s'est développée aux portes du quartier, contribuant ainsi à son délaissement.

HABITANTS

EN BREF...

Précarité importante des habitants

Présence importante de personnes isolées et notamment des personnes âgées.

Les personnes vivant seules sont surreprésentées, constituant 55 % des ménages (33 % pour l'ensemble de la commune). La part des familles monoparentales est également importante.

Le taux de scolarisation des 16-24 ans apparaît faible, ce qui peut en partie s'expliquer par une forte proportion de 20-24 ans, tranche d'âges où le poids des élèves et des étudiants est beaucoup plus faible qu'entre 16 et 19 ans.

Dans le prolongement, l'indice de jeunesse (rapportant le nombre de moins de 20 ans au nombre

de 60 ans et plus) calculé par l'INSEE apparaît assez peu éloigné de la valeur communale (90 contre 82 %).

La part des étrangers est relativement faible dans le quartier, eu égard à ce qui est mesuré dans les autres quartiers prioritaires du département.

Le taux de pauvreté du Centre-Ville est presque deux fois plus important que celui de la commune dans son ensemble (41 contre 21%).

EMPLOI ET ACTIVITÉS

La proportion de 15-64 ans en emploi n'est pas particulièrement éloignée de celle de La Seyne-sur-Mer dans son ensemble (52 contre 57 %), de surcroît pour un périmètre comportant une forte part de jeunes adultes, particulièrement exposés au chômage. Pour les femmes de la tranche d'âges, la valeur est de 50 % (53% dans la commune).

Une personne en emploi sur cinq a un contrat de travail précaire (contrat à durée déterminée, contrat aidé, interim, etc.), contre 15% pour l'ensemble de la commune de La Seyne-sur-Mer.

Les personnes ayant achevé leur scolarité n'ont pour 68 % d'entre elles aucun diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat.

Pour la commune, la proportion est de 61 %.

Le marché provençal est la locomotive économique du centre-ville. Pour le compléter, l'ambition est de développer une offre commerciale qualifiée autour des métiers de bouche, de la restauration et de l'artisanat adaptée aux habitants, aux visiteurs et aux salariés des zones économiques alentours.

EN BREF...

Un potentiel de développement futur avec la poursuite de la reconquête du site des anciens chantiers navals (casino, cinéma, restauration, grandes enseignes) et du centre-ville

Proximité immédiate de deux pôles de développement majeurs

Un fort potentiel touristique, actuellement peu exploité.

EQUIPEMENTS

Dans le périmètre du quartier:

- Bibliothèque théatrale ;
- Café-théâtre ;
- Mairie ;
- Police municipale ;
- Ecole des Beaux-Arts ;
- Commerces ;
- Pôle Emploi ;
- Bureau de poste ;
- Centre municipal service jeunesse ;
- Foyer pour personnes âgées.

A proximité du quartier :

- Etablissements scolaires (école maternelle, école primaire, collèges, lycées, CFA métiers de la mer, IUFM) ;
- Technopôle de la Mer ;
- Site portuaire ;
- Terminal de croisière ;
- Conservatoire ;
- Commissariat de police ;
- Stade.

EN BREF...

Deux zones économiques industrialo-portuaires en plein développement à proximité du quartier

Présence de commerces et de services de proximité

Nombreuses cellules commerciales aux loyers peu élevés mais à la surface réduite

Présence de la mairie centrale et de divers équipements municipaux.

ACTEURS

EN BREF...

Solidarité moins développée que sur les grands ensembles de la ville, car tissu associatif moins dense

Attachement important à la commune, des commerçants et des habitants en général.

Acteurs principaux :

- Habitants ;
- Associations ;
- Commerçants ;
- Acteurs de l'emploi ;
- Services de la Ville : jeunesse ;
- Police municipale ;
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Autres acteurs :

- Société Anonyme d'Economie Mixte (SAGEM), unique bailleur social dans le périmètre du centre-ville ;
- Concession d'aménagement ;
- Terres du Sud Habitat (bailleur social) ;
- Police nationale.

URBANITÉ - QUALITÉ DE VIE

EN BREF...

Un quartier qui possède un potentiel de développement avéré

Problèmes de circulation importants du fait du fort impact de l'automobile

L'ambition : permettre à ce quartier de jouer pleinement son rôle de cœur de ville centre de l'agglomération.

D'importantes actions conduites depuis une quinzaine d'années ont permis de réhabiliter le bâti traditionnel méditerranéen (réhabilitation des façades, curetage des coeurs d'îlots,...) avec leurs espaces publics environnants (réfection des rues piétonnes, mise en valeurs des placettes,...).

Malgré ces réhabilitations, **beaucoup de commerces et de services (notamment de santé) ont fui le centre-ville vers les nouvelles zones commerciales plus attractives** ; les pieds d'immeubles se retrouvent ainsi massivement désertés, ce qui provoque un sentiment d'abandon, malgré les efforts de la collectivité à réimplanter des équipements publics.

Les liaisons Nord-Sud dans la commune transitent toutes par le centre-ville, qui subit les effets néfastes d'un réseau saturé. **La circulation automobile est privilégiée au détriment des autres modes de transport.** La circulation piétonne est laborieuse.

Les petits logements d'une ou deux pièces du centre-ville ne permettent pas l'accueil d'un public diversifié ; le centre ancien est synonyme de pauvreté et d'un fort sentiment d'insécurité.

L'ensemble des espaces publics majeurs souffre d'un manque de lisibilité et de maillage, de fonctions et de qualité où la nature en ville est quasiment inexistante.

LES ENJEUX

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE LA CROISSANCE BLEUE DE LA RADE

» en accompagnant la dynamique du technopôle de Brégaillon et de la zone économique de Grimaud, pour impulser la recherche marine, les hautes technologies, l'accueil des croisiéristes et la grande plaisance, offre complémentaire à celle des Sablettes, des pépinières d'entreprises high-tech,...

RETROUVER LA VOCATION RÉSIDENTIELLE DU QUARTIER

» en proposant un habitat diversifié, pour favoriser la mixité sociale et le cadre de vie du quartier, notamment grâce à une offre de logements pour attirer une population nouvelle comme les jeunes actifs : location ou primo-accédant, habitat collaboratif, proposition de logements innovants et écologiques, etc.

» Et parallèlement, amélioration du parc existant pour résorber les logements indignes, les noyaux durs d'insalubrité du quartier, par la restructuration d'îlots urbains.

FAVORISER L'INTERMODALITÉ SUR UN AXE APAISÉ

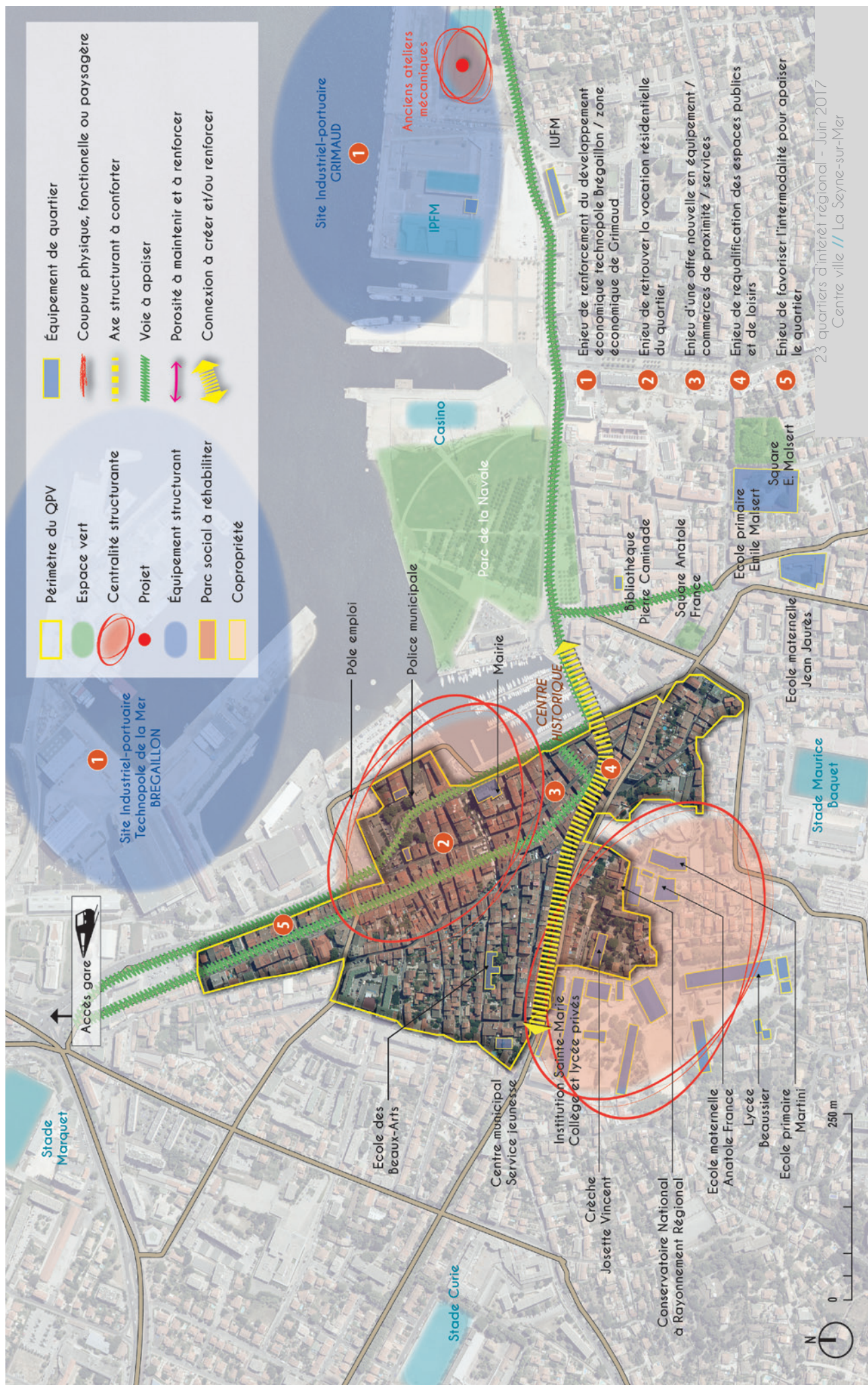
» en améliorant l'accès au quartier et son lien avec les espaces qui le bordent et en développant les différentes possibilités de se déplacer : à pied, à vélo, en transport en commun, en covoiturage, en voiture, etc. en plaçant le piéton et les modes doux au centre de tous les futurs aménagements.

AFFIRMER LE POSITIONNEMENT DE CE QUARTIER AU SERVICE DE SES HABITANTS

» grâce à une nouvelle offre commerciale qualifiée autour des métiers de bouche, de la restauration et de l'artisanat, pour les habitants et salariés des zones économiques environnantes, ainsi que de nouveaux équipements publics et services de proximité : projet de création d'un nouvel équipement structurant d'intérêt communautaire et de rayonnement régional, en complémentarité des équipements existants (Ecole Beaux-Arts, Conservatoire National de Région, Maison du Patrimoine et de l'Habitat, «Maison du Projet» pour associer les habitants à la vie du quartier,...), recréer des conditions favorables pour l'installation d'une offre de santé de proximité.

REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS ET DE LOISIRS

» des espaces publics reliés, apaisés, animés et attractifs, pour favoriser le vivre-ensemble ; en définissant l'identité de chaque espace et les attentes nouvelles des citoyens, en utilisant le paysage et la nature en ville pour désenclaver d'autres espaces,...

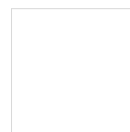
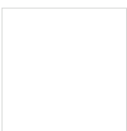
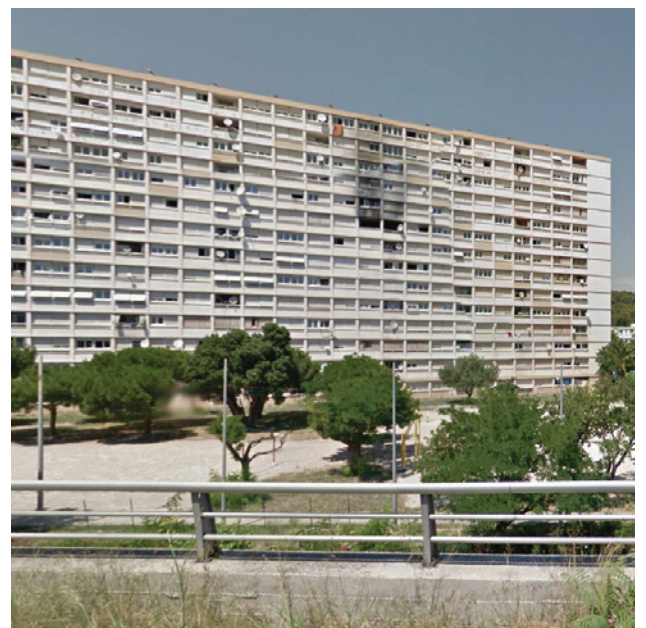
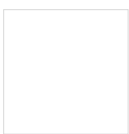
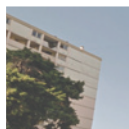
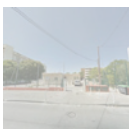


TOULON

Lagoubbran

TOULON

Lagoubran



Le quartier prioritaire Lagoubbran se trouve à l'Ouest de Toulon, à proximité des communes d'Ollioules et de La Seyne-sur-mer. Il se situe au carrefour d'axes de circulation très denses (notamment la voie ferrée et l'autoroute A50) qui créent des discontinuités urbaines. Le quartier est donc fortement enclavé, et souffre d'une absence de centralité et d'un manque d'identité.

Le périmètre du quartier prioritaire s'étend sur 4 hectares et regroupe 1 300 habitants. Il correspond essentiellement à la copropriété Pontcarral, ainsi qu'à la barre HLM de La Chapelle.

La résidence Pontcarral a été construite dans les années 1960. Elle était au départ destinée à loger des Français rapatriés d'Algérie. C'est par la suite que l'autoroute et une usine d'incinération de déchets ont été construites à proximité, contribuant à dévaloriser le site. Les premiers habitants ont quitté la résidence, vendant leurs appartements à un prix très bas.

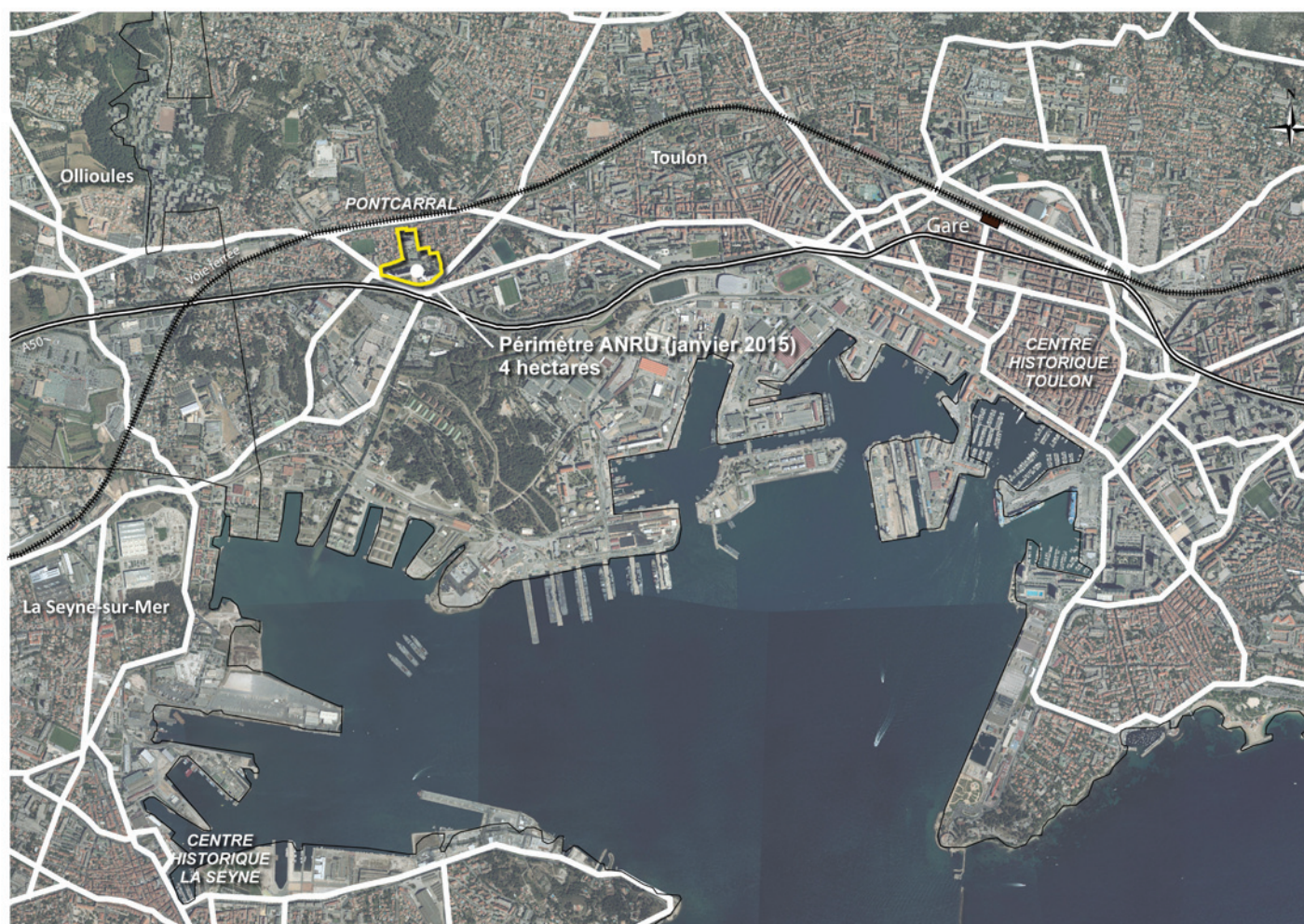
Les nouveaux accédants n'avaient et n'ont bien souvent aucune connaissance du mode de gestion d'une copropriété et notamment des charges qui leur

incombent. En résulte un ensemble de composantes techniques inchangé et peu entretenu depuis trente ans, arrivant par conséquent en fin de vie.

Du fait de la dévalorisation importante des biens sur le marché immobilier, la copropriété se compose donc de logements sociaux de fait. L'image du quartier est fortement dégradée par son insécurité et les différents trafics implantés.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES ET RÉFÉRENTS :

- L'État
- L'ANRU
- L'ANAH
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil Départemental du Var
- Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
- Ville de Toulon



LOGEMENTS

EN BREF...

Faible présence des bailleurs sociaux publics, un parc d'habitat essentiellement privé, insuffisamment diversifié

Présence marquée et déqualifiante du parc social public et privé de fait

Les bâtiments collectifs, plus particulièrement ceux de la copropriété privée Pontcarral, sont très dégradés, et participent grandement à l'image négative du quartier.

La vacance est très basse (6% des logements contre 9% pour Toulon dans son ensemble), essentiellement du fait des faibles prix pratiqués.

Près des trois quarts des logements sont constitués de trois ou quatre pièces (le quart pour Toulon).

Le bâti de la copropriété Pontcarral présente de gros problèmes structurels. Sont constatées des nuisances sonores avec la proximité de l'autoroute, des problèmes d'étanchéité dans les ascenseurs et, plus généralement un ensemble de composants restés sans entretien depuis 30 ans.

Plus de la moitié des logements de la copropriété appartient à des propriétaires bailleurs. Certains loueraient leurs biens dans des conditions peu légales, notamment à des primo-arrivants sur le territoire qui, une fois régularisés, quitteraient la copropriété.

HABITANTS

EN BREF...

Climat social tendu, revendications des habitants diverses

Trafics installés qui enferment les habitants et stigmatisent le quartier

Surreprésentation des jeunes et des populations précarisées

Poursuite du soutien aux actions existantes dans le cadre l'accès aux droits, l'accompagnement social, et l'alphabétisation.

L'indice de jeunesse est de 380% (79% pour Toulon) selon l'INSEE. Il y a 3.8 fois plus de personnes de moins de 20 ans, que de personnes de 60 ans et plus.

32% des habitants sont étrangers, contre 5% dans l'ensemble de la population toulonnaise.

16% des ménages comptent six personnes ou plus (2% pour Toulon), ce qui, au vu de la taille des logements, indique des problèmes de surpeuplement.

Le taux de pauvreté dans le périmètre du QPV s'élève à 63%, **ce qui fait de Lagoubran l'un des vingt quartiers les plus pauvres de France métropolitaine.**

Par conséquent, on constate une forte proportion de ménages dont les revenus dépendent fortement des prestations sociales.

EMPLOI ET ACTIVITÉ

Seuls 32% des 15-64 ans sont en emploi (58% pour Toulon dans son ensemble).

Pour les femmes de la tranche d'âges, la proportion tombe à 22% (53% pour Toulon).

Près de neuf personnes sur dix ont achevé leur scolarité avec un diplôme inférieur au baccalauréat ou sans diplôme (60% pour Toulon), malgré la structure par âge jeune du quartier.

Le taux de scolarisation des 16-24 ans apparaît faible.

Le public du quartier, particulièrement jeune, semble volatile. Souvent inconnus des services traditionnels de l'emploi, beaucoup montrent des difficultés pour adhérer à un suivi régulier et à un parcours construit avec le SPE.

Il n'y a pas de porteur pour l'accompagnement vers l'emploi des publics adultes (26 ans et plus), ni pour l'appui à la création d'entreprise.

EN BREF...

Nécessité d'une présence associative stable, régulière et coordonnée pour faire adhérer ce public

Un tissu économique à affirmer, structurer et développer

Renforcement des actions de proximité pour rapprocher le public jeune et les personnes très éloignées de l'emploi des opérateurs spécialisés.

EQUIPEMENTS

Dans le périmètre du quartier :

- Pôle jeunesse Escaillon (accueil de loisirs).

A proximité du quartier :

- Stades Saurin, Bon Rencontre et Mercheyer ;
- Micro-crèche La Petite Ourse ;
- Ecole maternelle Basse Convention ;
- Collège La Marquisanne ;
- Ecoles primaires Pont Neuf 1 et 2 ;
- Supermarchés Casino et Netto.

EN BREF...

Mixité fonctionnelle et offres de services à structurer

La présence d'un espace mutualisé assurant diverses activités d'animation et à vocation sociale permet de limiter la dégradation du climat social.

ACTEURS

EN BREF...

Tissu associatif dense dans l'Ouest de Toulon, avec notamment des actions portant sur l'accès aux droits, sur l'accompagnement social et l'alphabétisation.

Acteurs principaux :

- Habitants ;
- Associations ;
- Acteurs de l'emploi ;
- Service de la Ville : Police municipale, jeunesse ;
- Syndic de la copropriété Pontcarral ;
- Toulon Provence Méditerranée ;
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Autres acteurs :

- Toulon Habitat Méditerranée, bailleur social.
- Maison de quartier ;
- Police nationale ;
- Pôle jeunesse.

URBANITÉ - QUALITÉ DE VIE

EN BREF...

Un quartier accessible et bien desservi (viaire, TC,...)

Un potentiel de requalification de l'entrée de ville ouest de part sa position stratégique

L'ambition : faire de ce quartier un exemple de revitalisation résidentielle, avec le développement de la mixité fonctionnelle (logements, économie, équipements,...) pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Le quartier prioritaire Lagoubran se situe à l'entrée de ville ouest de Toulon, à une vingtaine de mètres seulement de l'autoroute A50, du cimetière et de l'incinérateur au sud et de la voie ferrée au nord.

Fortement enclavé, ce quartier hétérogène se compose d'un habitat résidentiel sous forme de maisons individuelles et de grands collectifs, avec quelques équipements de proximité (écoles primaire, stade,...).

La copropriété Pontcarral est très dégradée ; l'architecture de ses deux grandes barres en R+13, dénote fortement l'image du quartier (bâties dégradées, pauvreté, insécurité,...) et plus

globalement, l'effet vitrine de l'entrée de ville ouest, perceptible depuis l'autoroute.

A cela s'ajoute des espaces publics et une centralité inexistantes, ainsi qu'une offre commerciale de proximité très limitée.

LES ENJEUX

AFFIRMER LA VOCATION RÉSIDENTIELLE DU QUARTIER, DANS UN SOUCI D'APPAISEMENT

» grâce à la restructuration et à la densification, rendue possible par le PLU, d'un quartier aujourd'hui peu dense. Le renouvellement du parc d'habitat privé du quartier doit se faire dans un environnement préservé, pour inscrire le quartier dans son environnement naturel et améliorer la qualité urbaine, ainsi que le cadre de vie. Les habitants doivent pouvoir s'approprier l'espace public, et de nouvelles centralités de quartier (aménagements urbains, revégétalisation) sont à envisager.

DÉFINIR LE MODE D'INTERVENTION LE PLUS APPROPRIÉ À LA COPROPRIÉTÉ PONTCARRAL

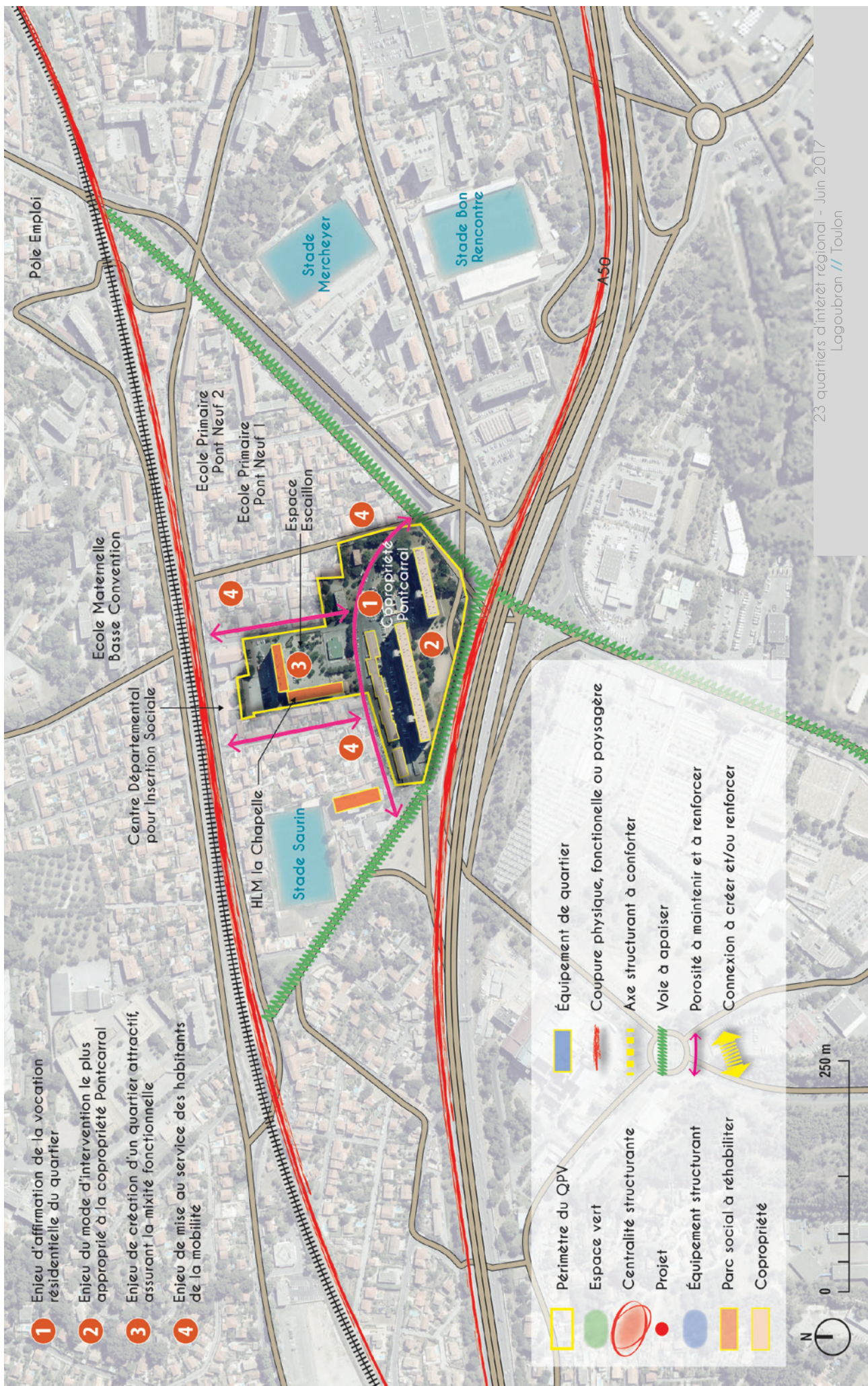
» pour un ensemble immobilier qui garantit la sécurité aux habitants et visiteurs, notamment dans l'usage des espaces et équipements communs et privatifs.

CRÉER UN QUARTIER ATTRACTIF, ASSURANT LA MIXITÉ FONCTIONNELLE, SOCIALE, GÉNÉRATIONNELLE

» en étoffant l'offre de services et d'équipements (sportifs, culturels et de loisirs). Le quartier doit également disposer d'une offre adaptée en termes de commerces de proximité, et disposer d'une offre d'accueil scolaire et périscolaire.

CONFORTER LA MOBILITÉ AU SERVICE DES HABITANTS ET DE L'EMPLOI

» en développant la diversité des modes de transports vertueux. L'accès au quartier et la circulation à l'intérieur doivent être améliorées afin de le désenclaver.

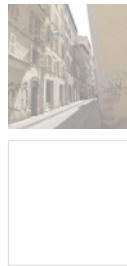
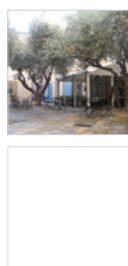
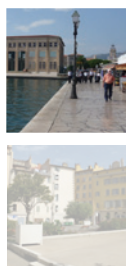
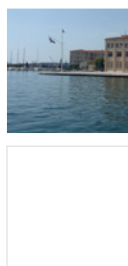
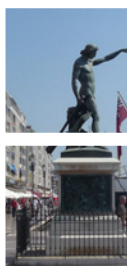
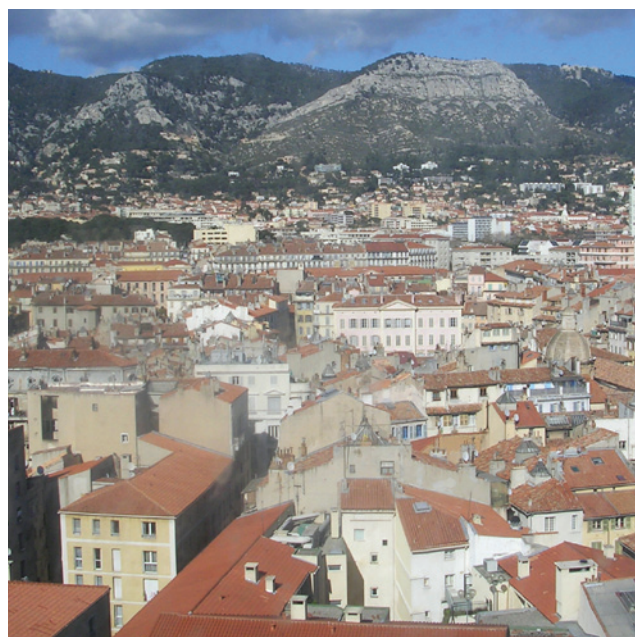


TOULON

Centre-Ville

TOULON

Centre-Ville



CENTRE-VILLE

Le quartier prioritaire du centre-ville de Toulon s'étend sur 27 ha et regroupe près de 9 000 habitants. D'un point de vue urbanistique, sa configuration a peu évolué au fil des siècles.

Le déclin du centre de Toulon démarre dans les années 1970, du fait notamment de la réduction des crédits d'armement et de la diminution rapide des grandes unités de la marine.

Le périmètre a fait l'objet de plusieurs interventions menées dans le cadre de la politique de la ville depuis la fin des années 1970 et fait partie des quartiers priorités en matière de renouvellement urbain. Plusieurs outils ont été mis en place tels qu'une Zone Franche Urbaine (ZFU) en 2006, un Projet de Rénovation Urbaine (PRU) la même année, une Opération de Restauration Immobilière (ORI), ainsi que plusieurs Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Même si son image s'est améliorée ces dernières années, l'attractivité commerciale du quartier reste à affirmer notamment compte tenu de la persistance d'un certain sentiment d'insécurité. Des poches d'insalubrité et de non-décence demeurent également dans le parc de logement.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES ET RÉFÉRENTS :

- L'État
- L'ANRU
- L'ANAH
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil Départemental du Var
- Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
- Ville de Toulon



LOGEMENTS

EN BREF...

Difficultés liées au mal logement persistantes : des poches d'insalubrité ou de non décence, états de périls, besoins en matière de logement non-satisfaits

Offre de logement plus large et de meilleure qualité qu'auparavant

Ambition de développer et diversifier l'offre de logements pour retrouver la diversité sociale dans le cadre d'une politique de développement social et urbain renforcée

Parc ancien, locatif et largement composé de petits logements.

Plus de la moitié (53%) du parc de logements est constituée d'appartements de petite taille (une ou deux pièces), alors que la proportion est de 26% pour l'ensemble de la commune.

La vacance est particulièrement fréquente, concernant 16% des logements (9% pour Toulon).

Le bâti vétuste ou en mauvais état est encore très présent. Des états de péril continuent d'être constatés.

Le parc de logements manque de diversité en l'état et est peu adapté aux familles. Des lacunes en matière de logement étudiant sont également constatées.

Les ménages sont majoritairement locataires dans le parc privé. La part des logements sociaux est très faible.

HABITANTS

EN BREF...

Précarité importante des habitants

Sentiment d'insécurité persistant, alimenté par des phénomènes de petite délinquance, de trafics illicites et fréquentations anormales, concentrés dans des sous-secteurs

L'offre de logements est plus diversifiée, pour amener plus de mixité générationnelle et sociale dans le quartier.

Les 60 ans et plus représentent 20% de la population, proportion assez importante pour un quartier prioritaire.

Les femmes sont plutôt sous-représentées, constituant 47% de la population du périmètre, contre 53% pour Toulon dans son ensemble.

La proportion d'étrangers est nettement au-dessus de la valeur pour Toulon (22% contre 5%).

Près de six ménages sur dix (59%) sont constitués d'une personne vivant seule. La proportion pour l'ensemble de la commune est de 43%.

Le taux de pauvreté s'élève à 54%, alors que la valeur pour Toulon est de 21%.

En conséquence, la proportion de ménages dont les revenus dépendent fortement des prestations sociales est élevée.

Les jeunes sont souvent très isolés, sans ressources, avec des problématiques sociales fortes et souvent en rupture avec leur famille.

EMPLOI ET ACTIVITÉS

Seuls 43% des 15-64 ans sont en emploi (58% pour Toulon dans son ensemble). **Pour les femmes de la tranche d'âges, la proportion tombe à 35%** (53% pour Toulon).

La proportion des actifs occupés en emploi précaire est très forte, atteignant 28% contre 16% pour la commune.

Plus de sept personnes sur dix (71%) ont achevé leur scolarité avec un diplôme inférieur au baccalauréat ou sans diplôme (60 % pour Toulon).

Le taux de scolarisation des 16-24 ans apparaît plutôt faible.

Le Centre-ville concentre le meilleur tissu d'activité économique

de la ville, avec un établissement pour cinq habitants.

Les seniors sont surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi, selon les données de Pôle Emploi.

Le nombre d'emplois dans et à proximité du quartier est important, avec notamment l'arsenal qui se trouve aux portes du quartier.

EN BREF...

Le non-emploi et le sous-emploi prégnants malgré les dispositifs en faveur de l'emploi

Objectif de favoriser l'insertion par l'économie

Le classement du quartier en zone franche urbaine (ZFU) / Territoire Entrepreneur, ce qui a constitué une première et demeure très rare pour un centre-ville.

EQUIPEMENTS

Dans le périmètre du quartier :

- Mairie ;
- Ecole maternelle, primaire, collège et lycée ;
- Accueil petite enfance ;
- Structure d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ;
- Bureaux de poste (principal et annexes) ;
- Police Nationale ;
- Tribunal administratif ;
- Mission locale ;
- Maison de la vie associative ;
- Maison des projets ;
- Marché du Cours Lafayette ;
- CCAS ;
- Opéra ;
- Commerces.

A proximité du quartier :

- Ecoles primaire et maternelle ;
- Collège ;
- Tribunal ;
- Hôtel de police ;
- Chambre de commerce et d'industrie ;
- Bibliothèque municipale ;
- Gare ;
- Cinémas ;
- Théâtre ;
- Université ;
- Stade ;
- Centre commercial ;
- Pôle Emploi ;
- Ports de commerce et militaire.

EN BREF...

Retour de la vocation commerciale centrale du cœur de ville ancien à confirmer

Toutes les composantes de la mixité fonctionnelle représentées et accessibles dans le centre-ville, mais à pérenniser pour développer les conditions d'attractivité et susciter l'installation de nouveaux habitants, acteurs économiques, investisseurs, etc.

ACTEURS

EN BREF...

Présence de nombreuses associations participant à la vie du centre-ville

Impact positif des projets FISAC sur l'animation et l'investissement des commerçants dans le quartier.

Acteurs principaux :

- Associations liées à l'insertion professionnelle ;
- Services de la Ville : développement commercial, police municipale, renouvellement urbain et cohésion sociale, etc. ;
- Habitants (faible sentiment d'appartenance au quartier) ;
- Toulon Provence Méditerranée ;
- Var Aménagement Développement ;
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Autres acteurs :

- Associations culturelles ;
- Commerçants ;
- Agents de l'Education nationale.

URBANITÉ - QUALITÉ DE VIE

EN BREF...

Un quartier qui possède un potentiel de développement avéré

Un pôle universitaire, à proximité immédiate du centre-ville, symbole de potentiel de redynamisation

Un centre-ville essentiellement piéton

L'ambition : permettre à ce quartier de jouer pleinement son rôle de coeur de ville centre de l'agglomération.

Le quartier du centre-ville se concentre de part et d'autre des deux principales infrastructures routière, au nord le boulevard de Strasbourg et au sud, l'avenue république.

D'importantes actions conduites depuis une quinzaine d'années ont permis de réhabiliter le bâti traditionnel méditerranéen (réhabilitation des façades, curetage des coeurs d'îlots,...) avec leurs espaces publics environnants (réfection des rues piétonnes, mise en valeurs des placettes,...) pour offrir aux habitants, un cadre de vie agréable.

Ces grands travaux se sont accompagnés de nouveaux commerces de proximité, avec de

nouveaux équipements scolaires et culturels.

Ceci a permis de diversifier la population du centre-ville avec l'accueil d'une population plus jeune, qui participe à la redynamisation du centre-ville.

L'ensemble des espaces publics majeurs souffre d'un manque de lisibilité où la nature en ville est quasiment inexistante.

De grands investissements ont été réalisés aux portes du quartier (Université de Toulon, projet d'une cité de la connaissance).

Il existe une volonté de relancer l'occupation des rez-de-chaussée commerciaux vacants.

LES ENJEUX

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ORIENTÉ VERS LES ACTIVITÉS LIÉES D'UNE PART AU TOURISME ET À L'HÔTELLERIE ET D'AUTRE PART À LA CRÉATION ET L'INNOVATION

» grâce à un renouveau des chemins de chalandise, d'est en ouest, depuis la Porte d'Italie jusqu'à la rue Sémard, en passant par le secteur des Halles, sur les thématiques des arts, de la création et du design et du nord au sud, depuis les quais du port jusqu'à la haute ville, sur les thématiques des nouvelles technologies et les arts de la table / gastronomie.

FAIRE ÉVOLUER LA VOCATION RÉSIDENTIELLE DU QUARTIER

» en développant une offre de logements diversifiée et de qualité, pour répondre aux modes d'habitat multiples : habitat neuf, ancien, individuel, collectif, locatif, en accession, etc.

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS

» dont le choix de lieu d'habitation sera étroitement lié au cadre de vie proposé au sein du quartier : proximité aux espaces de travail, de santé, d'éducation et de loisirs.

POURSUIVRE LA REDYNAMISATION DU QUARTIER POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

» grâce aux multiples actions, projets en cours sur le quartier : le projet Chalucet / Cité de la connaissance et de la créativité, avec l'implantation de l'école d'Art et de Design, l'école de commerce Kedge Business, une médiathèque, des bureaux et des logements, la valorisation du potentiel de renouvellement urbain autour de la gare, la cité judiciaire, les nouveaux espaces publics autour de la promenade Henri IV, etc.



CAVAILLON

Condamines I & III, Dr Ayme, Saint Martin

CAVAILLON

Condamines I et III, Dr Ayme, Saint-Martin



CONDAMINES I ET III, DR AYME, ST MARTIN

Le quartier prioritaire Dr Ayme, Condamines, Barillon, Saint Martin, Bon Puits, Saint Gilles, Ratacan est composé de plusieurs sous-quartiers, majoritairement à vocation résidentielle, ayant des fonctionnements et des problématiques propres. **Au sein de ce quartier prioritaire, seuls les quartiers de Condamines I et III, Docteur Ayme et Saint-Martin sont d'intérêt régional.** Ils pourront faire l'objet d'une réhabilitation dans le cadre du NPNRU, dans **la continuité du PRU 1 qui portait sur la réhabilitation d'une partie du quartier Dr Ayme.**

L'insertion urbaine de ces quartiers varie en fonction de leur localisation. Les Condamines I et III, Docteur Ayme et Saint-Martin sont situés à environ 10/15 minutes à pied du centre-ville. Saint Martin est séparé des deux autres quartiers par la voie ferrée.

Chaque sous-quartier fonctionne de manière relativement autonome ou avec celui situé à proximité immédiate. Ce système de fonctionnement de chaque quartier en «vase clos» ne pose pas de problème particulier mais ne contribue pas à créer un sentiment d'appartenance commun.

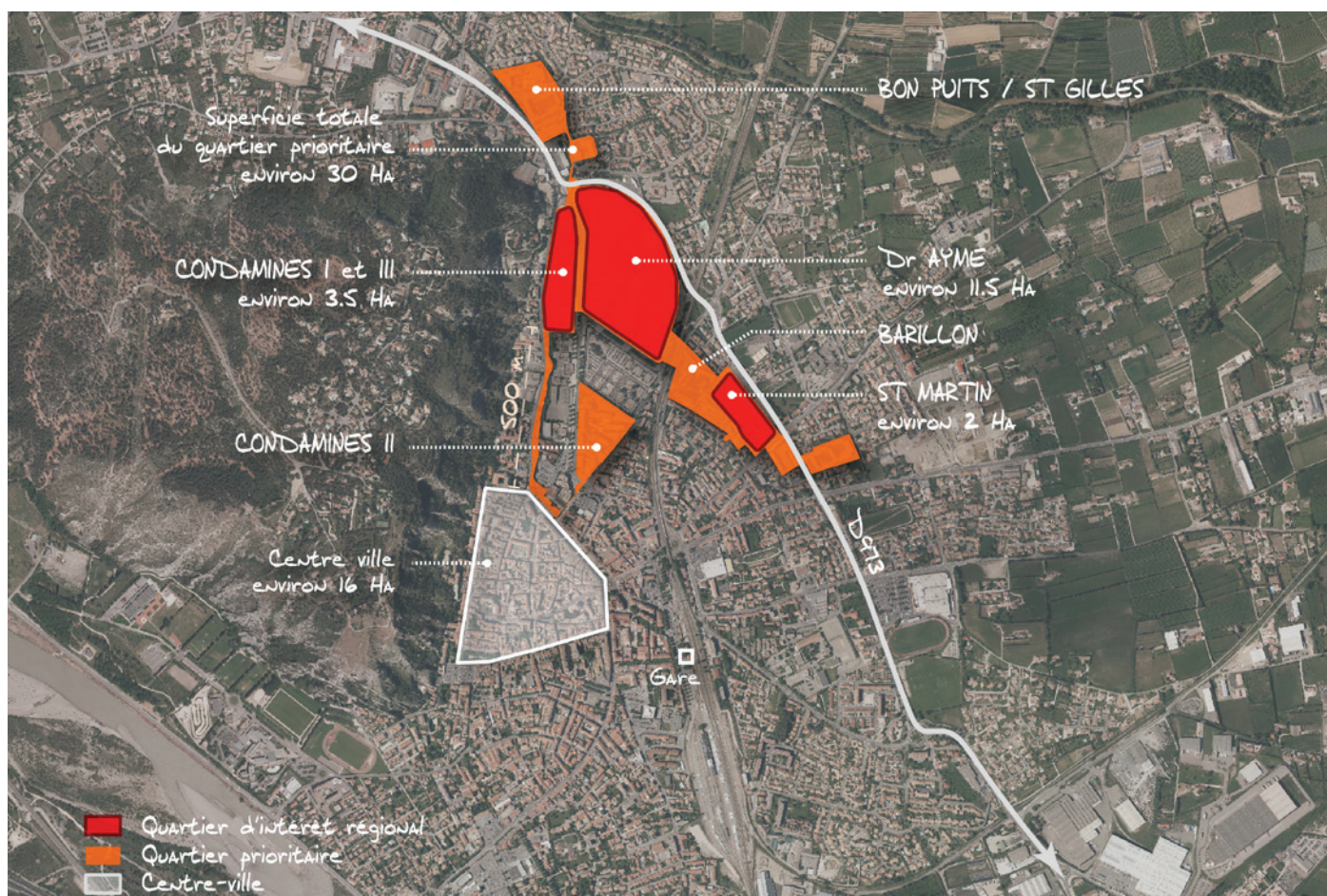
On observe **2 coupures principales** isolant ces quartiers du reste de la ville et les uns par rapport aux autres : la voie ferrée et la D 973.

Le quartier prioritaire s'étend sur une superficie totale d'environ 30 hectares. Les trois quartiers d'intérêt régional occupent quant à eux environ 17 Ha.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES ET REFERENTS :

- Préfet de Vaucluse,
- ANRU,
- Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse,
- Commune de Cavaillon,
- Conseil Régional PACA,
- Conseil Départemental de Vaucluse,
- Caisse des dépôts et consignations,
- Mistral Habitat

Le protocole de préfiguration a été signé le 17 novembre 2016 (date de signature officielle devant la presse).



LOGEMENTS

EN BREF...

Un bâti vieillissant et dégradé voire insalubre... des opérations de réhabilitation à mettre en œuvre

Un taux de vacance des logements faible : il est de 2.9 % à l'échelle du quartier prioritaire (10 % à l'échelle de Cavaillon).

Une forte représentation du parc social : La totalité des logements présents sur les trois quartiers d'intérêt régional sont gérés par 2 bailleurs : Grand Delta Habitat et Mistral Habitat (qui possède la grande majorité du patrimoine bâti).

Ces trois quartiers n'accueillent aucune copropriété privée.

Docteur Ayme :

Quartier composé de 862 logements sociaux collectifs. Une partie des bâtiments a été réhabilitée dans le cadre du PRU 1 et une tour a été démolie. **Les bâtiments**

non réhabilités sont vétustes. On note d'ailleurs la présence de nuisibles.

Condamines I et III :

Condamines I est composé de quatre bâtiments (98 logements construits en 1955), qui ont un certain intérêt patrimonial et renvoient une image moins négative que les autres quartiers. L'ensemble des parties communes est cependant dégradé. Condamines III est composé de deux bâtiments (105 logements construits en 1962) qui sont dans **un état dégradé.**

Saint-Martin :

Quartier qui accueille 224 logements répartis sur 4 bâtiments en R+4 datant de 1966. **La résidence est dans un état dégradé.**

HABITANTS

EN BREF...

Des habitants fragilisés avec un taux de pauvreté de 53.7% à l'échelle du quartier prioritaire

Une population jeune, une autre vieillissante ... un travail intergénérationnel nécessaire

À l'échelle de la totalité du quartier prioritaire :

Ce quartier prioritaire accueille 5 220 habitants dont 2 300 uniquement sur Docteur Ayme (soit environ 10 % de la population de Cavaillon).

15.7 % de familles monoparentales (17.5 % à l'échelle de la commune).

33 % de personnes vivant seules (36.1 % à l'échelle de la commune).

5.7 % de ménages de 6 personnes et plus (2.2 % à l'échelle de la commune).

Une population jeune avec 38.9 % des habitants qui ont moins de

25 ans (contre 30 % à l'échelle de la commune).

19.1 % de la population a plus de 60 ans (contre 25.4 % à l'échelle de Cavaillon).

Des résidents fragilisés : le taux de pauvreté est de 53.7 % contre 27.2 à l'échelle de la commune.

18 % des habitants sont bénéficiaires de CMUC (7 % à l'échelle de la commune).

Une **population paupérisée** avec un revenu médian (revenu déclaré + prestations sociales) de 11 511 euros (15 794 euros à l'échelle de Cavaillon).

EMPLOI ET ACTIVITÉS

À l'échelle de la totalité du quartier prioritaire :

Seulement 37.7 % de la population de 15 à 64 ans a un emploi (contre 56 % à l'échelle de Cavaillon).

Le niveau de qualification des habitants reste faible : 84.7 % des habitants n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au BAC (71.7 % à l'échelle de la commune).

Le taux de scolarisation des 16-24 ans est de 45.4 % (51.5 % à l'échelle de la commune).

À l'échelle des trois quartiers d'intérêt régional :

On observe la présence d'une polarité commerciale principale, située entre la D973 et Dc Ayme,

qui accueille un centre commercial et le marché. Plusieurs enseignes ont quitté le centre commercial, suite à des problématiques d'insécurité.

Le marché de la place des Fêtes, organisé le vendredi matin, fonctionne quant à lui très bien. Son aire de chalandise s'élargit progressivement.

Une très faible occupation commerciale des rez-de-chaussée :

seulement deux commerces sont situés en rez-de-chaussée de bâtiments d'habitation.

EN BREF...

Un marché dynamique qui participe à l'ouverture du quartier... à conforter

Des commerces fragiles... un pôle commercial à structurer, une offre commerciale de proximité à développer

ÉQUIPEMENTS

Le quartier prioritaire est bien doté en équipements publics. Une grande partie de ces équipements sont situés sur Docteur Ayme.

Ces équipements ne sont toutefois pas forcément très visibles ou mis en valeur.

Au cœur du quartier prioritaire on trouve :

Sur Dc Ayme :

- le CCAS
- le centre medico social qui a été réhabilité et reconstruit, en partie, récemment
- la CPAM
- un city-stade
- un espace intergénérationnel

Sur Condamines :

- le centre social municipal

À proximité de Saint Martin :

- une école
- un centre de loisirs

À proximité immédiate du quartier prioritaire on trouve :

- trois groupes scolaires
- le collège Paul Gauthier
- une crèche
- une MJC
- les sapeurs pompiers
- pôle emploi

EN BREF...

Faciliter l'accessibilité aux équipements et valoriser leurs abords

ACTEURS

EN BREF...

Un réseau d'acteurs qui se rencontrent et communiquent... à consolider

Une mobilisation des habitants bien engagée... à poursuivre

Présence d'une structure de proximité (centre social municipal)... sur laquelle s'appuyer comme lieu de ressources

Le projet de rénovation urbaine sur Dr Ayme a permis de créer un réel partenariat entre les acteurs (ville, État, bailleurs) et de développer **une «culture de projet»** sur le territoire.

Une mobilisation des habitants qui se renforce :

- La ville a engagé une démarche de GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) depuis 2011 avec, notamment, la création d'un poste de référent GUSP qui a permis de développer le lien entre habitants et institutions.
- Création d'une structure de proximité qui a reçu l'agrément centre social en 2015. Ce centre social organise notamment des opérations en pied d'immeubles qui permettent

d'animer l'espace public.

- Des consultations des habitants sont organisées sur site afin, par exemple, de choisir le mobilier d'une aire de jeux. Des visites sur le département ont d'ailleurs été organisées avec les habitants afin de leur montrer des exemples d'aménagement d'aires de jeux et de les aider dans leur choix.

LES ACTEURS PRINCIPAUX

- Les habitants
- Les associations de quartier
- Ville de Cavaillon
- Communauté de Communes Lubéron Monts de Vaucluse
- Les bailleurs sociaux (Mistral Habitat / Grand Delta Habitat)
- Conseil citoyen

URBANITÉ - QUALITÉ DE VIE

EN BREF...

Des espaces extérieurs peu équipés et souvent sans usage ... prendre en compte les usages et les pratiques sur ces quartiers afin de valoriser les espaces extérieurs et faciliter l'appropriation, par les habitants, de leur cadre de vie

Une présence importante de la voiture... rendre aux piétons les espaces extérieurs et optimiser les circuits modes doux

Des problématiques d'hygiène récurrentes... des domanialités à clarifier afin de faciliter l'entretien et des réhabilitations d'espaces publics à engager

De manière générale les espaces extérieurs ne dysfonctionnent pas mais sont **peu équipés** (notamment en jeux pour enfants), les revêtements sont dégradés et **la place de la voiture sur l'espace public est très importante**. Ces espaces sont toutefois bien utilisés par les habitants à la belle saison et lors des **opérations en pied d'immeubles** menées par le centre social municipal.

Un **espace intergénérationnel** (installation de bancs, de barbecues...) à été créé, à proximité du city-stade, le long de la D973. Cet espace est relativement peu fréquenté, ce qui peut s'expliquer par un manque d'ombre, un revêtement peu adapté aux poussettes et par sa

localisation excentrée par rapport aux immeubles d'habitations. Le city stade est quant à lui très utilisé, notamment par les élèves du collège.

L'absence de hiérarchisation des voies et la forme labyrinthique des bâtiments **rendent le plan de circulation difficilement compréhensible**. De plus, l'absence de traitement des contre-allées de l'avenue C. de Gaulle **renvoie une image d'espaces délaissés et renforce la coupure entre Dr Ayme et les Condamines I et III**.

La **problématique de l'hygiène** est très prégnante et les problèmes de dépôts sauvages sont récurrents.

LES ENJEUX

DÉSENCLAVER/CONNECTER CES QUARTIERS

- » en ouvrant les quartiers sur la ville et en traitant leurs abords afin de les rendre plus attractifs ;
- » en valorisant leurs statuts d'entrées de ville.

CHANGER L'IMAGE ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- » en s'appuyant et en poursuivant le dispositif de GUSP ;
- » en communiquant sur ces quartiers de manière positive ;
- » en valorisant les espaces extérieurs et en facilitant l'appropriation, par les habitants, de leur cadre de vie.

AMENER DE LA MIXITÉ FONCTIONNELLE

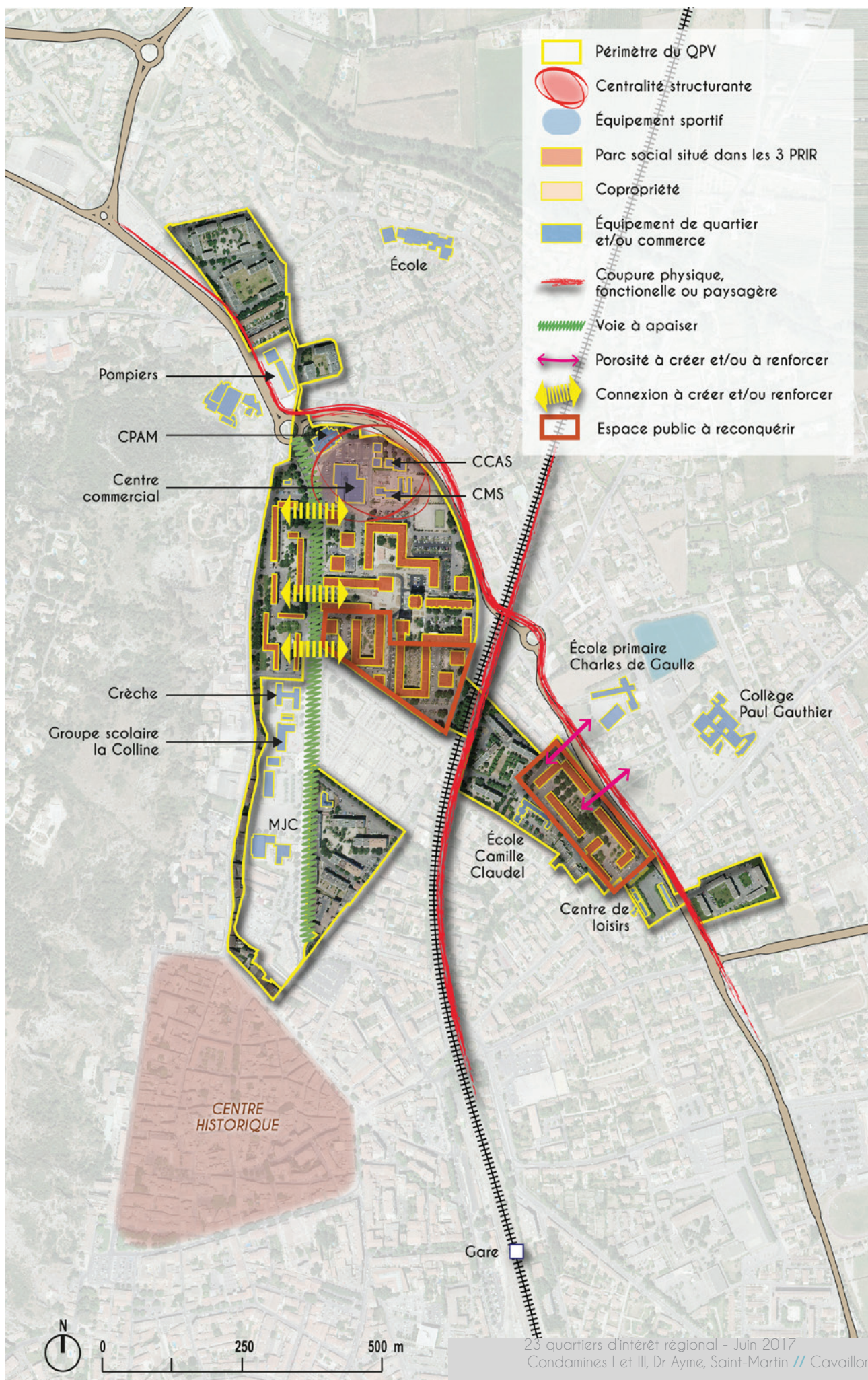
- » en développant une offre commerciale de proximité de qualité ;
- » en créant une réelle dynamique autour du centre-commercial ;
- » en travaillant sur la diversification des rez-de-chaussée (implantation de commerces et/ou d'associations).

RECONQUÉRIR L'ESPACE PUBLIC POUR LE PIÉTON, RECOMPOSER UN ESPACE URBAIN APAISÉ

- » en prenant en compte les usages et les pratiques des habitants tout en proposant des aménagements de qualité ;
- » en limitant la place de la voiture via une optimisation du stationnement, une réduction de la vitesse et le traitement des contre-allées de l'avenue C. de Gaulle ;
- » en sécurisant et en optimisant les cheminements piétons et cyclables ;
- » en créant des transversales Est/Ouest afin de faciliter le lien entre Dr Ayme et Condamines I et III ;
- » en améliorant le jalonnement vers les polarités et valorisant leurs accès.

AMÉLIORER L'OFFRE DE LOGEMENT

- » en adaptant les logements aux PMR et aux objectifs de performance énergétique, permettant l'accompagnement des parcours résidentiels, facilitant les mutations de logement en fonction des besoins des habitants et améliorant les politiques d'attribution de logements.



ORANGE

L'Aygues

ORANGE

L'Ayguës



Le quartier prioritaire regroupe les secteurs de Fourchevieilles, Comtadines et Aygues. **Seul le quartier de l'Aygues est reconnu quartier d'intérêt régional et fera l'objet d'une réhabilitation dans le cadre du NPNRU.**

Un programme de rénovation important a déjà été mené sur le quartier de Fourchevieilles par deux bailleurs sociaux (Grand Delta Habitat et Nouveau Logis Provençal), en ce qui concerne les logements, et par la ville, en ce qui concerne certains espaces extérieurs et l'espace sportif pluridisciplinaire. **La volonté affichée est maintenant de traiter la partie Nord du quartier prioritaire, c'est à dire la résidence de l'Aygues.**

La partie la plus au Sud du quartier prioritaire est située à proximité du centre-ville d'Orange (environ 500 m). Le quartier de l'Aygues, situé au Nord de la commune, est quant à lui à environ 2 km du centre-ville. Ce quartier est entouré par un quartier pavillonnaire à l'Ouest, le quartier de la Violette (à dominante

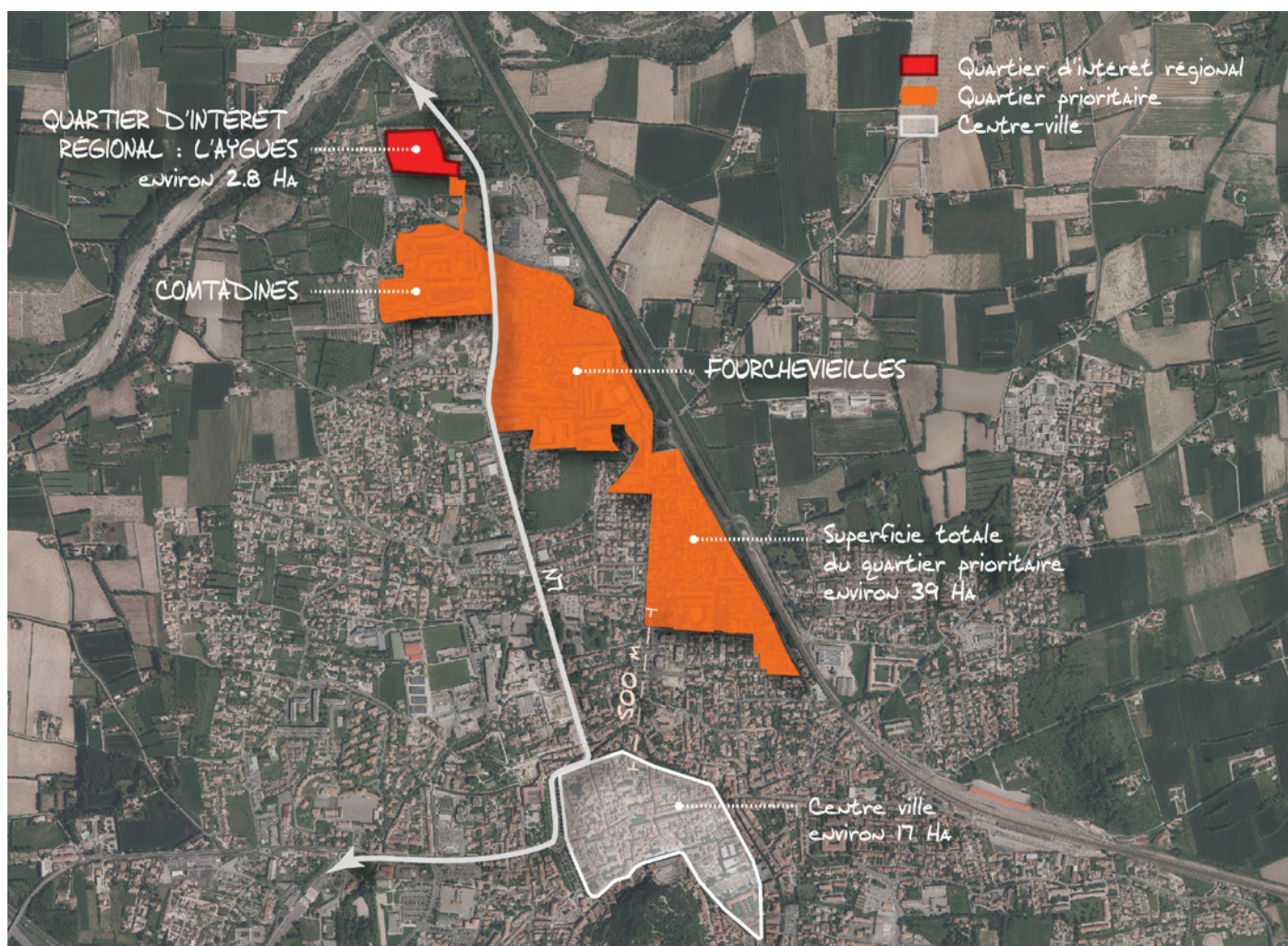
commerciale) à l'Est, le quartier de la Croix Rouge au Sud et le cours d'eau l'Aygues au Nord.

La totalité du quartier prioritaire s'étend sur une superficie d'environ 39 hectares. Le quartier de l'Aygues représente quant à lui 2.8 hectares.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES ET REFERENTS :

- Préfet de Vaucluse,
- ANRU,
- Communauté de Communes des Pays de Rhône Ouvèze,
- Commune d'Orange,
- Conseil Régional PACA,
- Conseil Départemental de Vaucluse,
- Caisse des dépôts et consignations,
- Mistral Habitat

Le protocole de préfiguration a été signé le 5 janvier 2017.



LOGEMENTS

EN BREF...

Un bâti vieillissant et dégradé et des bâtiments murés sur le quartier de l'Aygues... redonner une attractivité au quartier et retrouver une occupation satisfaisante des logements

Des copropriétés en difficulté sur Fourchevieilles... des actions à mettre en oeuvre afin d'améliorer les conditions de vie de ces habitants

Le taux de vacance des logements à l'échelle de l'ensemble du quartier prioritaire est de 10,6 % (11 % à l'échelle d'Orange). Cependant ce taux est beaucoup plus élevé sur le quartier de l'Aygues. En effet **129 logements sont actuellement inoccupés soit environ 50 % des logements.**

Sur les 15 bâtiments de l'Aygues, qui accueillent 260 logements, **4 sont totalement fermés** depuis 2001. Les bâtiments vacants et délabrés renvoient une image négative de ce quartier aux habitants et aux Orangeois.

Les logements toujours habités sont quant à eux spacieux, traversants et lumineux et donc

appréciés par les habitants.

Le quartier de l'Aygues est concerné par le PPRI du bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu. 34 logements en rez-de-chaussée sont impactés dont 15 en zone rouge hachurée (aléa moyen et fort des centres villes urbains denses).

Des copropriétés en difficultés sur Fourchevieilles : on dénombre 4 copropriétés dégradées au Sud du quartier de Fourchevieilles dont une qui a été placée sous administrateur provisoire. La révision du PLH de la CCPRO sera l'occasion de définir des axes d'actions afin d'améliorer les conditions d'habitabilité des habitants de ces copropriétés.

HABITANTS

EN BREF...

Une population fragilisée avec un taux de pauvreté de 51,4 % à l'échelle du quartier prioritaire global

38 % des familles avec enfants sont monoparentales sur le quartier de l'Aygues

Une population jeune, une autre vieillissante ... un travail intergénérationnel nécessaire

Ce quartier prioritaire accueille 4340 habitants soit environ 15 % de la population d'Orange. **La résidence de l'Aygues est quant à elle occupée par 131 familles soit 371 personnes.**

15,7 % de familles monoparentales à l'échelle du quartier prioritaire (16,8 % à l'échelle de la commune). **A l'échelle de l'Aygues, on comptabilise 78 familles avec enfants dont 30 monoparentales.**

À l'échelle du quartier prioritaire :

33,7 % de personnes vivent seules (35,6 % à l'échelle de la commune)

Une population jeune avec

39,7 % des habitants qui ont moins de 25 ans (contre 31,2 % à l'échelle de la commune).

18 % de la population a plus de 60 ans (contre 25,3 % à l'échelle d'Orange).

Des résidents fragilisés : Le taux de pauvreté est de 51,4 % contre 22,3 % à l'échelle de la commune.

18 % des habitants sont bénéficiaires de CMUC (8 % à l'échelle de la commune).

Une population paupérisée avec un revenu médian (revenu déclaré + prestations sociales) de 11 697 euros (17 152 euros à l'échelle d'Orange).

EMPLOI ET ACTIVITÉS

A l'échelle du quartier prioritaire :

Seulement 41.9 % de la population de 15 à 64 ans a un emploi (contre 57 % à l'échelle d'Orange).

Le niveau de qualification des habitants reste faible : 77.9 % des habitants n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au BAC (66.1 % à l'échelle de la commune).

Le taux de scolarisation des 16-24 ans est de 51.1 % (52.9 % à l'échelle de la commune).

La polarité commerciale principale au niveau de ce quartier est située en entrée Nord de la ville et accueille, notamment, un supermarché. Une restructuration complète de cette zone commerciale et son extension sont prévues fin

2017 avec une fin des travaux prévisionnelle début 2020.

Plusieurs commerces de proximité sont répartis sur le quartier prioritaire, essentiellement au niveau de Fourchevieilles. On trouve notamment deux coiffeurs, des boucheries, une boulangerie et une supérette.

On observe également la tenue d'un marché «sauvage» au niveau de Fourchevieilles.

Au niveau du quartier de l'Aygues :

Le quartier de l'Aygues n'accueille ni activité ni commerce. Il est cependant situé à proximité immédiate du projet de requalification de la zone commerciale, bien que séparé de cette dernière par la N7.

EN BREF...

Un projet de requalification de la zone commerciale située à proximité immédiate du quartier de l'Aygues... des liens, notamment modes doux, à trouver entre ces deux entités

ÉQUIPEMENTS

Le quartier prioritaire accueille de nombreux équipements. On note toutefois **une absence de pôle médical.**

Ces équipements ne sont pas forcément facilement accessibles, notamment depuis le quartier de l'Aygues.

Au cœur du quartier prioritaire on trouve :

- deux écoles primaires ;
- un gymnase ;
- un terrain de foot ;
- une crèche associative ;
- un centre social ;
- la mission locale.

Le centre social est le seul équipement présent sur le quartier de l'Aygues. Il a notamment per-

mis à ce quartier de garder une ouverture sur l'extérieur et ainsi de limiter le phénomène de repli.

La centralité d'équipements principale se trouve au cœur de Fourchevieilles avec une école et un pôle sportif (gymnase, terrains de sports) réhabilité récemment.

Cette réhabilitation a été réalisée par phase avec un accord passé avec les habitants : si les aménagements réalisés sur la phase précédente étaient respectés et non dégradés, alors la mairie s'engageait à poursuivre les travaux sur la phase suivante. La totalité des phases a été mise en œuvre.

EN BREF...

De nombreux équipements mais qui ne sont pas situés dans ou à proximité immédiate du quartier de l'Aygues... Faciliter l'accessibilité aux équipements depuis le quartier de l'Aygues - envisager l'implantation d'équipements et/ou d'associations sur l'Aygues, sous réserve des dispositions du PPRI

ACTEURS

EN BREF...

Un réseau d'acteurs qui se rencontrent et communiquent... à consolider

Une mobilisation nouvelle des habitants... à encourager

Un réseau associatif actif hormis sur le quartier de l'Aygues... un réseau à développer sur ce quartier

Les partenariats entre les différents acteurs se sont consolidés dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville, signé en 2015, notamment entre la ville et les bailleurs.

Vers une plus grande mobilisation des habitants : un gros travail de porte à porte a été réalisé suite à la création du **poste de médiateur social / adulte relais**, en janvier 2016, et a ainsi permis d'impulser la mobilisation des habitants.

De plus la création, en cours, des conseil citoyens a permis aux habitants de parler entre eux et a fait émerger leur volonté d'être plus actifs dans la vie de leur quartier.

Un réseau associatif à déve-

lopper : Plusieurs associations (association de parents d'élèves, laissez les fers, bouquins malins, une crèche associative, etc.) sont actives à l'échelle du quartier prioritaire. Le quartier de l'Aygues accueille uniquement le centre social.

LES ACTEURS PRINCIPAUX

- Les habitants
- Les associations de quartier
- Ville d'Orange
- Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze
- Les bailleurs sociaux (Grand Delta Habitat / Mistral Habitat / Nouveau logis provençal)
- Le Conseil Régional
- Le Conseil Départemental

URBANITÉ - QUALITÉ DE VIE

EN BREF...

Un quartier enclavé... ouvrir la résidence de l'Aygues sur son environnement et l'intégrer dans le tissu urbain de la commune

Un fort potentiel paysager sur et à proximité du site... à valoriser

Une présence importante de la voiture sur les espaces extérieurs ... apaiser et rendre aux piétons les espaces extérieurs

Un faible entretien des espaces extérieurs... des domanialités à clarifier afin de faciliter l'entretien

L'Aygues, un quartier enclavé mais assez facile d'accès : Ce quartier est encadré par un réseau de voirie structurant avec notamment la N7 à l'Est. Plusieurs voies internes assurent la desserte de l'Aygues et débouchent sur la rue des Bartavelles. Aucune entrée ou sortie directe n'existe sur la N7. Le quartier est desservi par la ligne 1 de transport en commun de la ville.

Le quartier de l'Aygues est situé dans un **environnement paysager assez agréable** avec la présence de nombreux arbres et la proximité :

- du cours d'eau de l'Aygues ;
- d'une ZNIEFF (zone d'intérêt écologique faunistique et floristique) au Nord du quartier ;
- du canal de Pierrelatte qui constitue la limite Sud du quartier.

L'environnement extérieur s'est cependant dégradé en raison du faible niveau d'entretien. Les espaces extérieurs ont été peu à peu envahis par la voiture avec du stationnement sauvage, des voitures ventouses et des ateliers mécaniques «sauvages».

Les espaces de loisirs, un terrain de football en stabilisé et un terrain de pétanque, sont en mauvais état. De plus, les espaces extérieurs situés entre la résidence et la N7 sont le lieu de regroupements nocturnes.

Les espaces extérieurs sont au cœur des préoccupations des habitants de l'Aygues, leurs demandes portent en effet essentiellement sur un cadre de vie agréable et la création de jeux pour enfants plutôt que sur leurs logements.

LES ENJEUX

CHANGER L'IMAGE DU QUARTIER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- » il s'agit en effet d'une forte demande des habitants qui ont notamment proposé de changer le nom de la résidence du fait de sa connotation négative à l'échelle d'Orange ;
- » ce changement d'image pourra également passer par des démolitions partielles éventuelles et une requalification des espaces extérieurs en recherchant une cohérence des aménagements et en s'appuyant sur le fort potentiel paysager du site ;
- » en développant le réseau associatif.

DÉSENCLAVER/CONNECTER LE QUARTIER

- » en ouvrant la résidence sur son environnement et en l'intégrant au tissu urbain de la commune ;
- » en renforçant le lien avec la zone commerciale en restructuration.

ENCOURAGER LA MIXITÉ SOCIALE EN APPORTANT UNE OFFRE DE LOGEMENT NOUVELLE

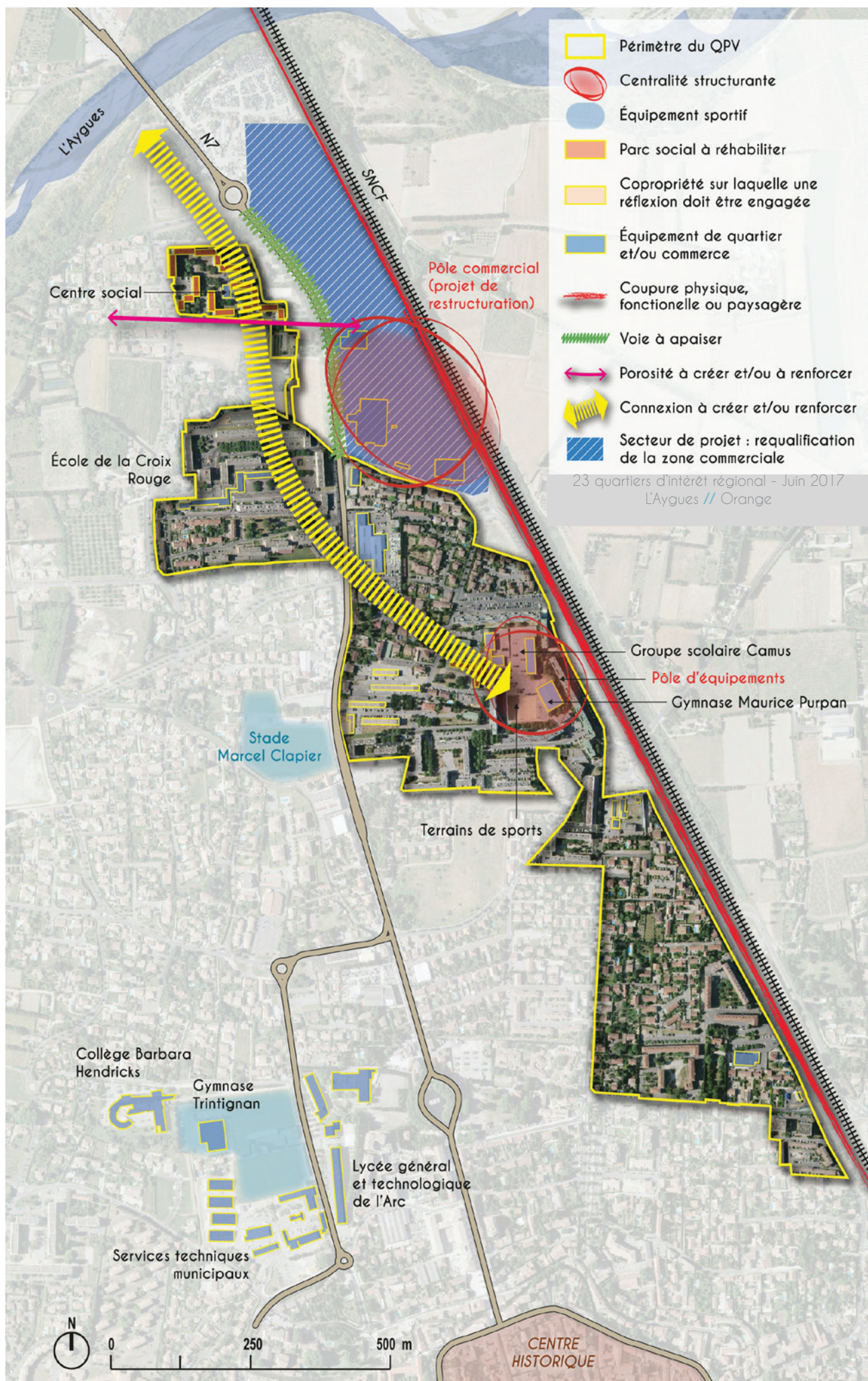
- » ouvrir à l'accession, adapter certains logements aux PMR et aux objectifs de performance énergétique, permettre l'accompagnement des parcours résidentiels.

VALORISER LES POLARITÉS

- » en facilitant les déplacements, depuis le quartier de l'Aygues, vers les centralités existantes et en devenir (centralité d'équipements sur Fourchevieilles et zone commerciale qui va être requalifiée).

RENFORCER LA PLACE DU PIÉTON SUR L'ESPACE PUBLIC, RECOMPOSER UN ESPACE URBAIN APAISÉ

- » en limitant la place de la voiture et en réorganisant le stationnement ;
- » en créant des cheminements doux continus, notamment le long du canal de Pierrelatte ;
- » en clarifiant les domanialités afin de faciliter la gestion des espaces extérieurs.

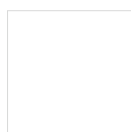
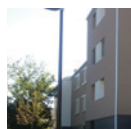
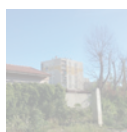
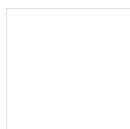


AVIGNON

Quartiers Nord-Est

AVIGNON

Quartiers Nord-Est



QUARTIERS NORD-EST

Les quartiers Nord-Est sont des quartiers à vocation résidentielle, dotés de commerces et situés à proximité de nombreux services et équipements.

Ils sont insérés dans le tissu urbain et situés à moins d'un kilomètre du centre historique.

Ils sont composés de deux secteurs principaux séparés par l'avenue de la Folie, axe de circulation principal reliant la Rocade Charles de Gaulle et le centre-ville d'Avignon :

- au nord de l'avenue de la Folie se trouvent les quartiers de la Reine Jeanne et de Malpeigné ;
- au sud de l'avenue de la Folie se trouvent les quartiers de la Grange d'Orel et des Neuf Peyres.

Chaque sous-quartier fonctionne en **vase clos** du fait, notamment, d'un manque d'accessibilité routière et piétonne. Ce fonctionnement contribue largement à l'**enclavement** du quartier même si ce dernier se situe à proximité du centre ville.

Ces quartiers ont fait l'objet de petites opérations ponctuelles de requalification de certains espaces

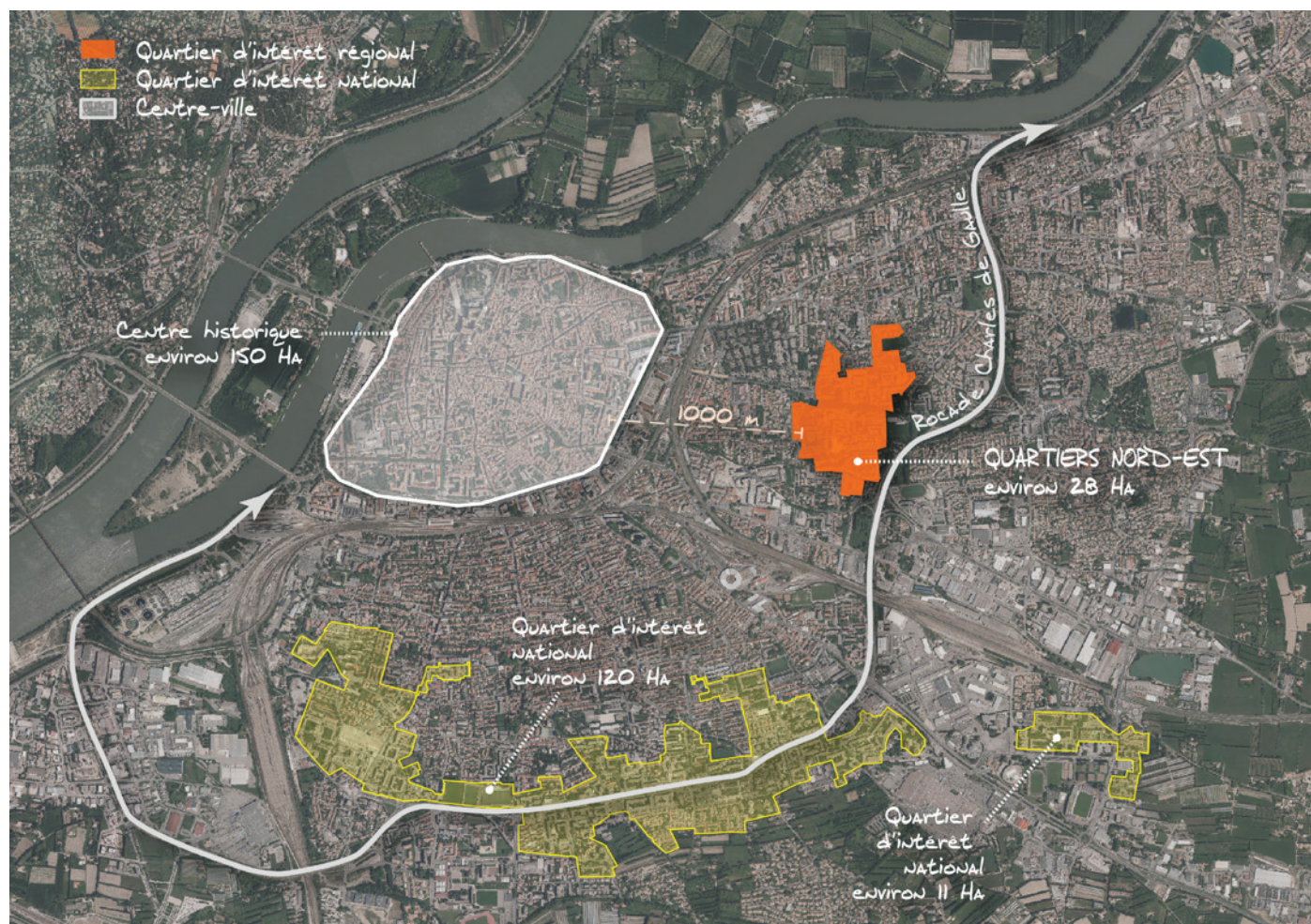
publics et quelques bâtiments et équipements ont été rénovés, depuis 2010, mais sans vision d'ensemble.

Ces quartiers s'étendent sur une superficie d'environ 28 hectares.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES ET RÉFÉRENTS :

- Préfet de Vaucluse,
- ANRU,
- Agence Nationale de l'Habitat,
- Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, Ville d'Avignon,
- Conseil Régional PACA,
- Conseil Départemental de Vaucluse,
- Caisse des dépôts et consignations,
- Grand Avignon Résidences,
- Mistral Habitat,
- Erilia,
- Grand Delta Habitat

Le protocole de préfiguration a été signé le 9 novembre 2016.



LOGEMENTS

EN BREF...

Un bâti vieillissant et dégradé, avec certaines entrées murées, dans le parc social ... des opérations de réhabilitations nécessaires

Présence d'une grande copropriété en difficulté : le Clos des fontaines

La Grange d'Orel, un «quartier repoussoir»

Des espaces publics rendus peu lisibles par la forme et l'implantation du bâti ainsi que par des domanialités enchevêtrées et une absence de GUP (Gestion Urbaine de Proximité) efficace ... retrouver une structuration urbaine

Ces quartiers accueillent **une grande majorité de bâtiments collectifs** avec quelques poches d'habitat individuel.

La forme des immeubles et leur implantation induisent un manque de lisibilité de la trame viaire et de l'espace public. En effet, l'absence d'alignement des bâtiments et leur forme «labyrinthique» ont pour conséquences de bloquer les vues (absence de perspectives), et d'engendrer des problématiques de tranquillité publique.

Une forte représentation du parc social : 3 bailleurs sont présents sur les quartiers Nord-Est dont Grand Delta Habitat qui possède la majorité du patrimoine bâti.

On note également la présence de plusieurs copropriétés dont celle du **Clos des Fontaines** qui

rencontre des difficultés (problématiques de tranquillité publique, défaillance des organes de gestion, difficultés financières...), notamment au niveau du centre commercial qui périclité.

Des projets de réhabilitation : Plusieurs résidentialisations et réhabilitations sont envisagées par les 3 bailleurs. Les Neuf Peyres font actuellement l'objet d'une rénovation.

Le taux de vacance sur la totalité du parc de logements est de 11.7% (14% à l'échelle d'Avignon). Ce taux, assez élevé pour un quartier politique de la ville où les populations sont «captives», s'explique par la présence de **bâti-ments vides au niveau de la rue E. d'Orves**. Il s'agit en effet d'un «quartier repoussoir», plusieurs locataires refusant les logements au niveau de la Grange d'Orel.

HABITANTS

EN BREF...

Des quartiers Nord-Est qui accueillent 4 960 habitants

Des habitants fragilisés avec un taux de pauvreté de 48.3%

Un double phénomène à l'œuvre sur le quartier : rajeunissement d'une partie de la population conjugué à un fort vieillissement d'une autre partie. Nécessité d'un travail intergénérationnel.

4 960 habitants sont concernés par la nouvelle géographie prioritaire de ces quartiers Nord-Est soit **5.5 % de la population avignonnaise**.

20.2 % de familles monoparentales (22.2 % à l'échelle de la commune).

Une population jeune avec 37.9 % des habitants qui ont moins de 25 ans (contre 33.7 % à l'échelle de la commune).

20.2 % de la population a plus de 60 ans (contre 22 % à l'échelle d'Avignon).

Des résidents fragilisés : Le taux de pauvreté est de 48.3 %

contre 28.9 à l'échelle de la commune.

27 % des habitants sont bénéficiaires de la CMUC (12 % à l'échelle de la commune).

Une **population paupérisée** avec un revenu médian (revenu déclaré + prestations sociales) de 11 993 euros (15 773 euros à l'échelle d'Avignon).

Une forte présence des femmes au sein de ces quartiers : elles représentent 56.4 % des habitants (contre 54 % à l'échelle de la commune).

EMPLOI ET ACTIVITÉS

Seulement 37.3 % de la population de 15 à 64 ans a un emploi (contre 53 % à l'échelle d'Avignon).

Le niveau de qualification des habitants reste faible : 79.6 % des habitants n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au BAC (59 % à l'échelle de la commune).

Le taux de scolarisation des 16-24 ans est de 52.6 % (61.2 % à l'échelle de la commune). Le taux de scolarisation des femmes de 16-24 ans est quant à lui de 47.6 % (63.4 % à l'échelle d'Avignon).

On observe **deux polarités commerciales au sein des quartiers Nord-Est mais ces dernières périclitent**. Le supermarché ED qui était installé sur la Grange d'Orel a d'ailleurs fermé il y a quelques années.

La question du devenir de ces commerces de proximité se pose donc, d'autant plus quand on prend en compte la **présence de 4 polarités commerciales et de services, à proximité du quartier prioritaire**, qui fonctionnent relativement bien :

- la polarité située en entrée Ouest des quartiers Nord-Est ;
- Les polarités commerciales situées le long des axes de circulation principaux (Route de Montfavet, Route de Morières, Route de Lyon).

Le terrain vague au niveau de l'ancienne maison de retraite constitue un site potentiel pour l'implantation d'activités ou d'équipements.

EN BREF...

Des polarités commerciales qui périclitent au sein des quartiers Nord-Est mais présence de plusieurs centralités situées à proximité de ces quartiers ... à valoriser et mieux desservir

ÉQUIPEMENTS

Les quartiers Nord-Est sont bien dotés en matière de services publics, à l'intérieur même du périmètre du quartier prioritaire et à proximité.

Ces équipements ne sont toutefois pas forcément mis en valeur ni facilement accessibles.

Au cœur du quartier, on retrouve :

- 2 groupes scolaires ;
- un centre social ;
- une bibliothèque de quartier ;
- deux salles associatives (les locaux de l'association OGA et la salle Kyrielle en cours de rénovation) ;

- une épicerie sociale.

À proximité immédiate, on retrouve :

- la mairie de quartier ;
- une crèche ;
- un complexe social ;
- une piscine (récemment requalifiée) ;
- deux stades.

EN BREF...

Faciliter l'accessibilité aux équipements et valoriser leurs abords.

ACTEURS

EN BREF...

Un réseau d'acteurs qui se rencontrent et communiquent ... à consolider

Un début d'association des habitants aux projets de requalification ... encourager leur mobilisation

Il existe déjà des partenariats entre la ville et les bailleurs, sur la question des déchets notamment. Une réflexion est d'ailleurs en cours avec les bailleurs afin de mettre en place des conventions de gestion urbaine de proximité.

Dans le cadre du protocole de préfiguration, des réunions de travail sont organisées régulièrement entre les différents acteurs (Grand Avignon, ville, bailleurs, DDT).

Des comités territoriaux quartiers Nord- Est sont également organisés dans le cadre du contrat de ville et permettent aux acteurs institutionnels et associatifs de communiquer.

Le centre social et l'association OGA (Office de Gestion et d'Animation) sont très actifs sur ces

quartiers et animent le réseau partenarial local.

Dans le cadre des requalifications des squares Pedro de Luna et Aimé Césaire, les habitants avaient été associés à la démarche. Des dessins des enfants du quartier réalisés avec l'association OGA avaient été reproduits sur l'aire de jeux.

LES ACTEURS PRINCIPAUX

- Les habitants
- Les associations de quartier
- Ville d'Avignon
- Grand Avignon
- Les bailleurs sociaux (Grand Delta Habitat, Erilia, Grand Avignon Résidences).

URBANITÉ - QUALITÉ DE VIE

EN BREF...

Des infrastructures qui contribuent à l'enclavement de ces quartiers ... des perméabilités à créer et/ ou à renforcer

Des espaces publics très minéraux ... à revaloriser. Une végétalisation de ces quartiers à encourager

Une absence d'usage sur les espaces extérieurs ... rendre attractif l'espace public afin d'y attirer les habitants

Des domanialités complexes ... à clarifier

Ces quartiers sont encadrés et traversés par plusieurs infrastructures (av. de la Folie, rocade, chemin des Canaux) qui contribuent largement à l'enclavement de chaque sous-quartier.

La trame viaire sur ces quartiers est peu lisible et le plan de circulation difficilement compréhensible. Les modes doux ne sont pas valorisés hormis au niveau du **Chemin des Canaux qui permet de relier directement le centre-ville et le parc Chico Mendès.**

De plus, on observe la présence de nombreux espaces extérieurs minéraux et peu entretenus. Cette **minéralisation de l'espace public** contribue à l'imperméabilisation des sols et à l'augmentation des températures en été (phéno-

mène d'îlot de chaleur urbain).

La faible qualité paysagère des espaces extérieurs s'accompagne d'une **absence d'usage** et ainsi d'une faible présence des habitants sur l'espace public. Ce dernier est ainsi rendu plus vulnérable **aux problématiques de tranquillité publique et de regroupements.**

On note la présence de **deux parcs, assez importants à l'échelle de la ville, situés à proximité des quartiers Nord-Est** : le parc Chico Mendès (8.6 Ha) et le parc du Clos de Massillargues (2.8 Ha).

On observe une **faible lisibilité des domanialités publiques/privées** ce qui engendre, notamment, des problématiques d'entretien.

DÉSENCLAVER/CONNECTER CES QUARTIERS

- » en connectant les différents sous-quartiers entre eux ;
- » en recréant des perméabilités Nord-Sud et Est-Ouest afin de permettre un meilleur maillage du secteur ;
- » en facilitant et valorisant l'accès aux équipements publics situés en frange ou à proximité immédiate de ces quartiers ;
- » en s'appuyant sur le chemin des Canaux qui permet de relier facilement le centre-ville.

CHANGER L'IMAGE ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- » en valorisant les entrées sur les quartiers (point d'articulation entre les quartiers Nord-Est et le reste de la ville), notamment au niveau du Chemin des Canaux et de l'avenue de la Folie ;
- » en redéfinissant et en valorisant les espaces extérieurs par une végétalisation des secteurs aujourd'hui très minéraux ;
- » en améliorant les modalités de Gestion Urbaine de Proximité quotidienne.

RECONQUÉRIR L'ESPACE PUBLIC POUR LE PIÉTON, RECOMPOSER UN ESPACE URBAIN APAISÉ

- » en clarifiant les limites entre espaces publics/privés afin de contribuer à la pacification des espaces extérieurs et de faciliter la gestion ;
- » en rendant lisible la trame viaire et le plan de circulation ;
- » en réorganisant le stationnement ;
- » en créant des itinéraires piétons continus.

ENCOURAGER LA MIXITÉ SOCIALE EN APPORTANT UNE OFFRE DE LOGEMENT NOUVELLE

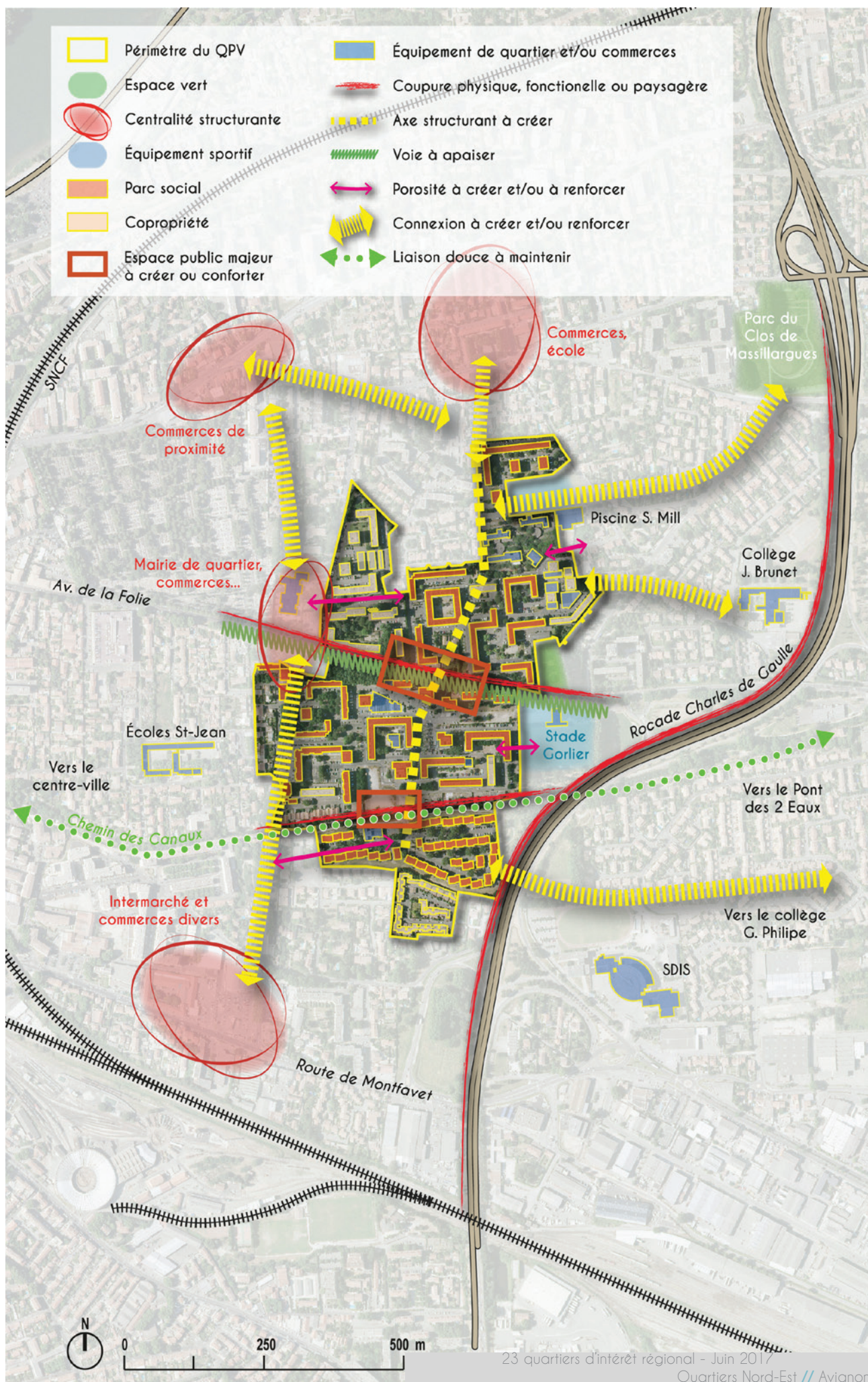
- » en encourageant la création de logements privés, ouvrir à l'accession, adapter certains logements aux PMR et aux objectifs de performance énergétique, permettre l'accompagnement des parcours résidentiels.
- » en repérant les sites de renouvellement urbain (dents creuses, démolitions envisageables) afin de permettre la création éventuelle de nouveaux logements.

VALORISER LES POLARITÉS

- » en renforçant les centralités situées en périphérie des quartiers Nord-Est et en proposant une meilleure desserte, notamment en modes doux, des équipements et commerces.

ENCOURAGER LA MIXITÉ FONCTIONNELLE

- » en améliorant les commerces de proximité existants ;
- » en étudiant l'opportunité d'implanter des entreprises créatrices d'emplois sur ou à proximité immédiate des quartiers Nord-Est (au niveau des centralités existantes notamment).



23 quartiers d'intérêt régional - Juin 2017

Quartiers Nord-Est // Avignon

ANNEXES

Données statistiques

Département	Code du PRIR	Territoire	Population en 2011
Alpes-de-Haute-Provence		MANOSQUE	22 316
	QP004002	Centre Ville - Saint-Lazare	3 180
	QP004003	Arc Serrets - Plantiers - Aliziers	1 760
Hautes-Alpes		GAP	40 654
	QP005001	Haut - Gap	1 150
Alpes-Maritimes		CANNES	72 607
	QP006003	Ranguin-Frayère	4 680
			51 631
	QP006005	Grand Centre	6 740
		NICE	344 064
	QP006013	Paillon	12 590
Bouches-du-Rhône		ARLES	52 510
	QP013011	Barriol	4 370
		TARASCON	13 105
	QP013013	Centre Historique - Ferrages	4 250
		AIX-EN-PROVENCE	140 684
	QP013016	Encagnane	3 450
		VITROLLES	34 827
	QP013018	Secteur Centre	5 810
	QP013019	La Frescoule	1 350
		MARTIGUES	47 614
	QP013021	Mas de Pouane	1 590
		PORT-DE-BOUC	17 211
	QP013025	Les Comtes	4 150
		SALON-DE-PROVENCE	42 812
	QP013029	Les Canourgues	3 940
		MARSEILLE	850 636
	QP013052	Consolat Ruisseau Mirabeau	4 260
	QP013053	La Calade Campagne Lévêque	4 460
	QP013054	Les Aygalades	1 969
	QP013057	Les Tilleuls La Maurelette	1 921
	QP013059	La Visitation - Bassens	1 980
Var		LA SEYNE-SUR-MER	62 640
	QP083008	Berthe	10 370
	QP083009	Centre Ville	3 220
		TOULON	163 974
	QP083012	Pontcarral	1 300
	QP083016	Centre Ville	8 970
Vaucluse		AVIGNON	90 194
	QP084003	Quartiers Nord Est	4 960
		ORANGE	29 302
	QP084012	Fourchevieilles Comtadines L'Aygues	4 340
		CAVAILLON	25 486
	QP084020	Quartiers Dr Ayme Condamines Barillon Saint Martin Bon Puits Saint	5 220

Habitants						
Part de la population de - de 25 ans en 2010	Part de la population de 60 ans et + en 2010	Part des hommes dans la population en 2010	Part des femmes dans la population en 2010	Part des étrangers dans la population en 2010	Part de la pop sans diplôme ou avec un diplôme niveau inf. au BAC en 2010	Part de la pop sans diplôme ou avec un diplôme niveau inf. au BAC parmi les femmes (2010)
28,2%	29,2%	47,1%	52,9%	6,4%	60,5%	61,3%
34,0%	22,0%	47,9%	52,1%	11,2%	71,6%	73,3%
37,9%	23,6%	50,0%	50,0%	16,2%	82,2%	78,0%
28,6%	27,1%	47,3%	52,7%	3,5%	54,0%	52,8%
41,9%	15,6%	48,6%	51,4%	12,2%	73,9%	72,7%
24,2%	34,4%	45,7%	54,3%	9,7%	59,8%	59,2%
32,6%	23,0%	46,6%	53,4%	17,4%	84,1%	83,3%
30,3%	21,7%	48,1%	51,9%	9,6%	55,6%	53,9%
36,3%	12,7%	50,9%	49,1%	24,9%	71,0%	68,7%
28,4%	28,3%	46,4%	53,6%	11,5%	54,4%	54,2%
40,3%	17,1%	48,6%	51,4%	20,2%	77,1%	76,7%
28,7%	26,5%	46,6%	52,6%	7,3%	63,9%	62,5%
39,2%	16,7%	46,7%	53,3%	18,1%	81,4%	79,1%
30,1%	24,7%	50,1%	49,9%	10,5%	70,3%	66,5%
37,5%	22,7%	47,6%	52,4%	27,3%	76,1%	74,5%
33,1%	22,5%	46,6%	53,4%	6,3%	40,1%	40,0%
31,2%	23,6%	48,8%	51,2%	15,2%	75,6%	76,5%
34,0%	18,2%	47,8%	52,2%	3,9%	60,8%	59,6%
41,7%	15,4%	44,4%	55,6%	10,9%	83,6%	83,1%
46,3%	0,0%	52,3%	47,7%	0,0%	68,3%	72,2%
28,7%	25,1%	48,9%	51,1%	5,3%	60,7%	59,6%
44,3%	16,3%	47,5%	52,5%	7,8%	82,8%	87,0%
30,3%	27,9%	48,1%	51,9%	6,8%	75,1%	73,5%
31,3%	28,1%	46,9%	53,1%	10,9%	83,2%	82,0%
31,1%	23,4%	48,6%	51,4%	4,5%	57,6%	58,5%
45,6%	12,9%	44,9%	55,1%	17,9%	84,4%	86,8%
31,9%	23,1%	47,1%	52,9%	7,8%	57,3%	56,8%
37,2%	23,5%	45,1%	54,9%	13,2%	85,3%	85,5%
31,7%	25,1%	47,8%	52,2%	12,0%	83,1%	83,8%
50,1%	9,8%	48,6%	51,4%	13,5%	89,1%	89,6%
39,9%	15,3%	49,1%	50,9%	18,2%	81,6%	80,9%
30,9%	27,7%	48,4%	51,6%	13,2%	79,6%	76,7%
28,6%	27,9%	47,7%	52,3%	4,3%	61,4%	60,9%
44,6%	14,5%	49,4%	50,6%	14,5%	82,0%	82,4%
31,6%	22,5%	50,1%	49,9%	7,1%	68,1%	68,5%
28,2%	27,8%	47,1%	52,9%	5,3%	59,5%	59,7%
51,1%	10,9%	51,2%	48,8%	31,9%	88,8%	87,1%
32,8%	19,9%	53,3%	46,7%	22,2%	71,3%	71,8%
33,7%	22,0%	46,0%	54,0%	11,1%	59,0%	58,1%
37,9%	20,2%	43,6%	56,4%	17,1%	79,6%	78,4%
31,2%	25,3%	48,8%	51,2%	8,6%	66,1%	65,7%
39,7%	18,0%	45,7%	54,3%	23,4%	77,9%	78,8%
30,0%	25,4%	48,2%	51,8%	10,1%	71,7%	70,5%
38,9%	19,1%	46,9%	53,1%	22,4%	84,7%	85,2%

Département	Code du PRIR	Territoire
Alpes-de-Haute-Provence		MANOSQUE
	QP004002	Centre Ville - Saint-Lazare
	QP004003	Arc Serrets - Plantiers - Aliziers
Hautes-Alpes		GAP
	QP005001	Haut - Gap
Alpes-Maritimes		CANNES
	QP006003	Ranguin-Frayère
	QP006005	Grand Centre
		NICE
	QP006013	Paillon
Bouches-du-Rhône		ARLES
	QP013011	Barriol
		TARASCON
	QP013013	Centre Historique - Ferrages
		AIX-EN-PROVENCE
	QP013016	Encagnane
		VITROLLES
	QP013018	Secteur Centre
	QP013019	La Frescoule
		MARTIGUES
	QP013021	Mas de Pouane
		PORT-DE-BOUC
	QP013025	Les Comtes
		SALON-DE-PROVENCE
	QP013029	Les Canourgues
		MARSEILLE
	QP013052	Consolat Ruisseau Mirabeau
	QP013053	La Calade Campagne Lévêque
	QP013054	Les Aygalades
	QP013057	Les Tilleuls La Maurelette
	QP013059	La Visitation - Bassens
Var		LA SEYNE-SUR-MER
	QP083008	Berthe
	QP083009	Centre Ville
		TOULON
	QP083012	Pontcarral
	QP083016	Centre Ville
Vaucluse		AVIGNON
	QP084003	Quartiers Nord Est
		ORANGE
	QP084012	Fourchevieilles Comtadines L'Aygues
		CAVAILLON
	QP084020	Quartiers Dr Ayme Condamines Barillon Saint Martin Bon Puits Saint

Habitants						
Taux de scolarisation des 16-24 ans en 2010	Taux de scolarisation des 16-24 ans, femmes en 2010	Part des ménages d'une personne en 2010	Part des familles monoparentales en 2010	Part des ménages de 6 personnes et plus en 2010	Revenu médian disponible /UC en 2012	Taux de pauvreté en 2012
51,8%	50,5%	38,9%	16,4%	1,4%	18 477 €	18,4%
34,8%		51,2%	11,3%		13 826 €	34,8%
41,3%	44,9%	27,9%	17,0%	5,7%	12 689 €	43,7%
56,3%	57,9%	39,6%	16,1%	1,0%	19 166 €	13,9%
69,6%	63,6%	31,3%	16,5%		14 583 €	31,6%
57,9%	60,0%	45,9%	18,7%	0,9%	18 561 €	18,4%
47,9%	57,1%	35,0%	14,2%	2,9%	14 083 €	32,4%
54,7%	58,5%	32,7%	17,6%	1,7%	19 734 €	15,3%
43,2%	39,6%	39,6%	13,0%	2,7%	13 448 €	38,4%
66,5%	69,0%	43,3%	19,0%	1,4%	18 683 €	19,6%
52,0%	54,4%	35,1%	15,2%	5,2%	13 054 €	40,7%
56,2%	59,1%	36,2%	17,6%	1,6%	17 054 €	22,7%
48,5%	56,8%	30,3%	16,6%	5,1%	12 144 €	47,3%
52,1%	60,4%	31,4%	17,9%	2,0%	15 669 €	29,4%
43,6%	46,9%	39,7%	10,8%	3,7%	11 645 €	52,0%
78,0%	81,1%	45,1%	17,4%	0,9%	21 888 €	13,9%
48,9%	54,0%	37,1%	15,3%		13 241 €	37,5%
57,4%	60,8%	24,9%	18,0%	2,4%	18 959 €	16,3%
59,0%	66,2%	32,1%	18,3%	5,4%	12 777 €	41,3%
42,6%		32,0%	18,8%		13 906 €	34,6%
51,1%	51,8%	32,4%	16,4%	1,6%	20 080 €	14,5%
		28,8%	15,7%		12 571 €	43,4%
53,6%	54,9%	27,6%	19,4%	2,7%	16 842 €	22,4%
45,2%	40,1%	32,4%	17,3%		14 043 €	33,7%
55,1%	56,4%	34,2%	16,7%	1,9%	18 965 €	16,4%
52,2%	52,2%	27,2%	22,0%	9,7%	11 719 €	51,5%
67,1%	68,9%	39,5%	22,7%	2,3%	17 548 €	25,1%
61,8%	59,1%	32,6%	17,6%	5,9%	12 142 €	48,4%
51,9%	54,9%	27,2%	18,4%	2,4%	12 283 €	46,9%
48,5%	65,3%	13,1%	24,6%	14,3%	10 610 €	60,7%
68,1%	64,3%	22,4%	14,5%		12 030 €	49,5%
66,4%		14,8%	11,2%		13 225 €	41,6%
51,9%	54,1%	33,4%	17,4%	1,6%	17 937 €	19,3%
44,4%	46,6%	25,6%	17,7%	9,3%	12 026 €	48,8%
30,0%	48,4%	54,8%	13,9%		13 119 €	41,0%
54,7%	57,0%	42,8%	20,2%	1,5%	17 912 €	21,1%
48,8%	57,7%	12,6%	13,7%	16,1%	9 903 €	63,0%
43,2%	47,1%	59,2%	11,1%	1,5%	11 267 €	54,1%
61,2%	63,4%	43,2%	22,2%	2,3%	15 773 €	28,9%
52,6%	47,6%	38,5%	20,2%		11 993 €	48,3%
52,9%	53,1%	35,6%	16,8%	2,3%	17 152 €	22,3%
51,1%	51,7%	33,7%	15,7%	4,8%	11 697 €	51,4%
51,5%	54,1%	36,1%	17,5%	2,2%	15 794 €	27,2%
45,4%	49,2%	33,0%	15,7%	5,7%	11 511 €	53,7%

Département	Code du PRIR	Territoire
Alpes-de-Haute-Provence		MANOSQUE
	QP004002	Centre Ville - Saint-Lazare
	QP004003	Arc Serrets - Plantiers - Aliziers
Hautes-Alpes		GAP
	QP005001	Haut - Gap
Alpes-Maritimes		CANNES
	QP006003	Ranguin-Frayère
	QP006005	Grand Centre
		NICE
	QP006013	Paillon
Bouches-du-Rhône		ARLES
	QP013011	Barriol
		TARASCON
	QP013013	Centre Historique - Ferrages
		AIX-EN-PROVENCE
	QP013016	Encagnane
		VITROLLES
	QP013018	Secteur Centre
	QP013019	La Frescoule
		MARTIGUES
	QP013021	Mas de Pouane
		PORT-DE-BOUC
	QP013025	Les Comtes
		SALON-DE-PROVENCE
	QP013029	Les Canourgues
		MARSEILLE
	QP013052	Consolat Ruisseau Mirabeau
	QP013053	La Calade Campagne Lévêque
	QP013054	Les Aygalades
	QP013057	Les Tilleuls La Maurelette
	QP013059	La Visitation - Bassens
Var		LA SEYNE-SUR-MER
	QP083008	Berthe
	QP083009	Centre Ville
		TOULON
	QP083012	Pontcarra
	QP083016	Centre Ville
Vaucluse		AVIGNON
	QP084003	Quartiers Nord Est
		ORANGE
	QP084012	Fourchevieilles Comtadines L'Aygues
		CAVAILLON
	QP084020	Quartiers Dr Ayme Condamines Barillon Saint Martin Bon Puits Saint

Habitants					
Nombre d'allocataires en 2014	Nombre d'allocataires dont revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (2014)	Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (2014)	Nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales (2014)	Part des allocataires dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales (2014)	Part de la population bénéficiaire de la CMUC en 2015
4 269	1 290	30,2%	777	18,2%	7,0%
955	417	43,7%	262	27,4%	15,8%
480	194	40,4%	124	25,8%	21,7%
7 598	1 881	24,8%	1 007	13,3%	5,0%
301	113	37,5%	44	14,6%	17,7%
14 411	4 017	27,9%	2 444	17,0%	5,0%
992	322	32,5%	184	18,5%	6,8%
9 038	2 119	23,4%	1 255	13,9%	4,0%
1 940	738	38,0%	465	24,0%	15,7%
76 443	22 619	29,6%	14 348	18,8%	6,0%
3 902	1 788	45,8%	1 129	28,9%	23,1%
11 207	3 632	32,4%	2 271	20,3%	10,0%
1 135	480	42,3%	276	24,3%	25,6%
2 607	901	34,6%	575	22,1%	10,0%
918	428	46,6%	296	32,2%	19,2%
32 048	6 004	18,7%	3 822	11,9%	5,0%
1 140	423	37,1%	243	21,3%	25,9%
6 652	1 777	26,7%	1 025	15,4%	7,0%
1 641	690	42,0%	376	22,9%	28,0%
394	142	36,0%	78	19,8%	22,0%
8 915	2 391	26,8%	1 458	16,4%	6,0%
379	156	41,2%	84	22,2%	19,8%
4 603	1 987	43,2%	1 193	25,9%	10,0%
1 017	351	34,5%	238	23,4%	14,8%
8 634	2 137	24,8%	1 266	14,7%	7,0%
885	376	42,5%	216	24,4%	22,0%
197 397	72 623	36,8%	48 405	24,5%	12,0%
1 206	620	51,4%	401	33,3%	35,7%
1 550	856	55,2%	587	37,9%	37,7%
503	300	59,6%	208	41,4%	38,5%
558	311	55,7%	204	36,6%	45,6%
497	244	49,1%	166	33,4%	28,2%
13 385	4 279	32,0%	2 673	20,0%	8,0%
2 935	1 332	45,4%	817	27,8%	23,9%
1 439	678	47,1%	466	32,4%	26,1%
36 762	12 545	34,1%	7 851	21,4%	11,0%
270	148	54,8%	87	32,2%	34,2%
3 794	1 787	47,1%	1 247	32,9%	25,5%
24 847	9 045	36,4%	5 574	22,4%	12,0%
1 456	690	47,4%	382	26,2%	27,4%
5 765	1 706	29,6%	1 010	17,5%	8,0%
973	417	42,9%	260	26,7%	18,3%
5 173	1 429	27,6%	797	15,4%	7,0%
1 078	406	37,7%	220	20,4%	17,7%

Département	Code du PRIR	Territoire
Alpes-de-Haute-Provence		MANOSQUE
	QP004002	Centre Ville - Saint-Lazare
	QP004003	Arc Serrets - Plantiers - Aliziers
Hautes-Alpes		GAP
	QP005001	Haut - Gap
Alpes-Maritimes		CANNES
	QP006003	Ranguin-Frayère
	QP006005	Grand Centre
		NICE
	QP006013	Paillon
Bouches-du-Rhône		ARLES
	QP013011	Barriol
		TARASCON
	QP013013	Centre Historique - Ferrages
		AIX-EN-PROVENCE
	QP013016	Encagnane
		VITROLLES
	QP013018	Secteur Centre
	QP013019	La Frescoule
		MARTIGUES
	QP013021	Mas de Pouane
		PORT-DE-BOUC
	QP013025	Les Comtes
		SALON-DE-PROVENCE
	QP013029	Les Canourgues
		MARSEILLE
	QP013052	Consolat Ruisseau Mirabeau
	QP013053	La Calade Campagne Lévêque
	QP013054	Les Aygalades
	QP013057	Les Tilleuls La Maurelette
	QP013059	La Visitation - Bassens
Var		LA SEYNE-SUR-MER
	QP083008	Berthe
	QP083009	Centre Ville
		TOULON
	QP083012	Pontcarral
	QP083016	Centre Ville
Vaucluse		AVIGNON
	QP084003	Quartiers Nord Est
		ORANGE
	QP084012	Fourchevieilles Comtadines L'Aygues
		CAVAILLON
	QP084020	Quartiers Dr Ayme Condamines Barillon Saint Martin Bon Puits Saint

Emplois				Logements		
Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi en 2010	Part des emplois précaires parmi les emplois en 2010	Taux d'emploi des femmes en 2010	Part des emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi (2010)	Taux de vacance des logements en 2010	Part des logements d'une ou deux pièces en 2010	Part des logements de 5 pièces ou plus en 2010
61,0%	20,0%	56,0%	20,0%	8,0%	16,0%	25,0%
53,9%	25,7%	51,0%	25,5%	11,7%	33,1%	8,1%
41,1%	28,9%	34,3%	22,7%			18,8%
65,0%	18,0%	61,0%	19,0%	9,0%	20,0%	29,0%
51,3%		48,7%			16,3%	16,7%
61,0%	14,0%	56,0%	14,0%	7,0%	41,0%	7,0%
51,7%	13,9%	51,8%	15,6%		20,6%	2,8%
65,0%	13,0%	63,0%	12,0%	9,0%	25,0%	18,0%
56,8%	17,2%	51,9%	17,9%	14,7%	36,0%	5,2%
61,0%	14,0%	57,0%	15,0%	13,0%	40,0%	7,0%
48,8%	20,2%	42,2%	20,8%	12,0%	30,8%	4,5%
57,0%	15,0%	51,0%	16,0%	8,0%	17,0%	23,0%
42,7%	23,8%	34,2%	18,8%	3,5%	13,0%	14,2%
50,0%	18,0%	48,0%	19,0%	13,0%	17,0%	27,0%
43,4%	23,6%	34,7%	24,2%	10,9%	24,9%	14,1%
57,0%	17,0%	54,0%	18,0%	8,0%	33,0%	19,0%
51,3%	24,6%	48,0%	22,6%	7,6%	21,4%	9,4%
61,0%	11,0%	57,0%	13,0%	3,0%	12,0%	27,0%
44,7%	17,3%	37,7%	19,6%	3,6%	14,7%	20,0%
52,9%	14,1%	48,0%			31,8%	16,0%
62,0%	17,0%	56,0%	20,0%	5,0%	16,0%	25,0%
49,3%	34,8%	40,3%	49,5%			18,7%
47,0%	16,0%	37,0%	16,0%	7,0%	8,0%	18,0%
39,0%	22,2%	28,8%	21,0%	4,0%	7,0%	9,0%
61,0%	19,0%	57,0%	20,0%	8,0%	14,0%	25,0%
38,0%	29,4%	34,6%	29,8%	9,3%	7,0%	16,3%
55,0%	16,0%	52,0%	16,0%	7,0%	27,0%	13,0%
34,9%	16,7%	29,8%	14,0%		13,6%	7,7%
38,7%	16,5%	35,2%	18,2%		26,4%	4,0%
28,9%	19,6%	21,2%	32,1%			0,0%
43,8%	15,3%	34,1%		5,6%	14,2%	0,0%
40,9%		39,2%			8,6%	22,8%
57,0%	15,0%	53,0%	15,0%	8,0%	19,0%	17,0%
35,4%	23,8%	28,2%	22,3%	8,1%	8,9%	10,7%
52,2%	20,1%	50,0%		13,4%	46,3%	5,0%
58,0%	18,0%	53,0%	16,0%	9,0%	24,0%	16,0%
32,0%	14,3%	22,3%	19,4%	6,1%		21,9%
43,4%	27,5%	35,3%	26,3%	15,5%	53,1%	2,7%
53,0%	19,0%	48,0%	19,0%	14,0%	25,0%	20,0%
37,3%	20,1%	33,8%	20,2%	11,7%	5,1%	14,2%
57,0%	23,0%	49,0%	21,0%	11,0%	15,0%	30,0%
41,9%	24,1%	33,0%	27,7%	10,6%	14,0%	12,3%
56,0%	17,0%	50,0%	20,0%	10,0%	16,0%	26,0%
37,7%	27,9%	28,6%	37,0%	2,9%	9,1%	15,1%

Éléments méthodologiques et de définition autour des données sélectionnées

SOURCES :

Volet « Habitants » :

CGET / INSEE carroyage 2011

CGET / INSEE - Recensement de la population 2010

CGET / INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

CGET / INSEE - Caisse Nationale d'Allocations Familiales

CGET / INSEE - Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Volet « Emploi et activité » :

CGET / INSEE - Recensement de la population 2010

Volet « Logement » :

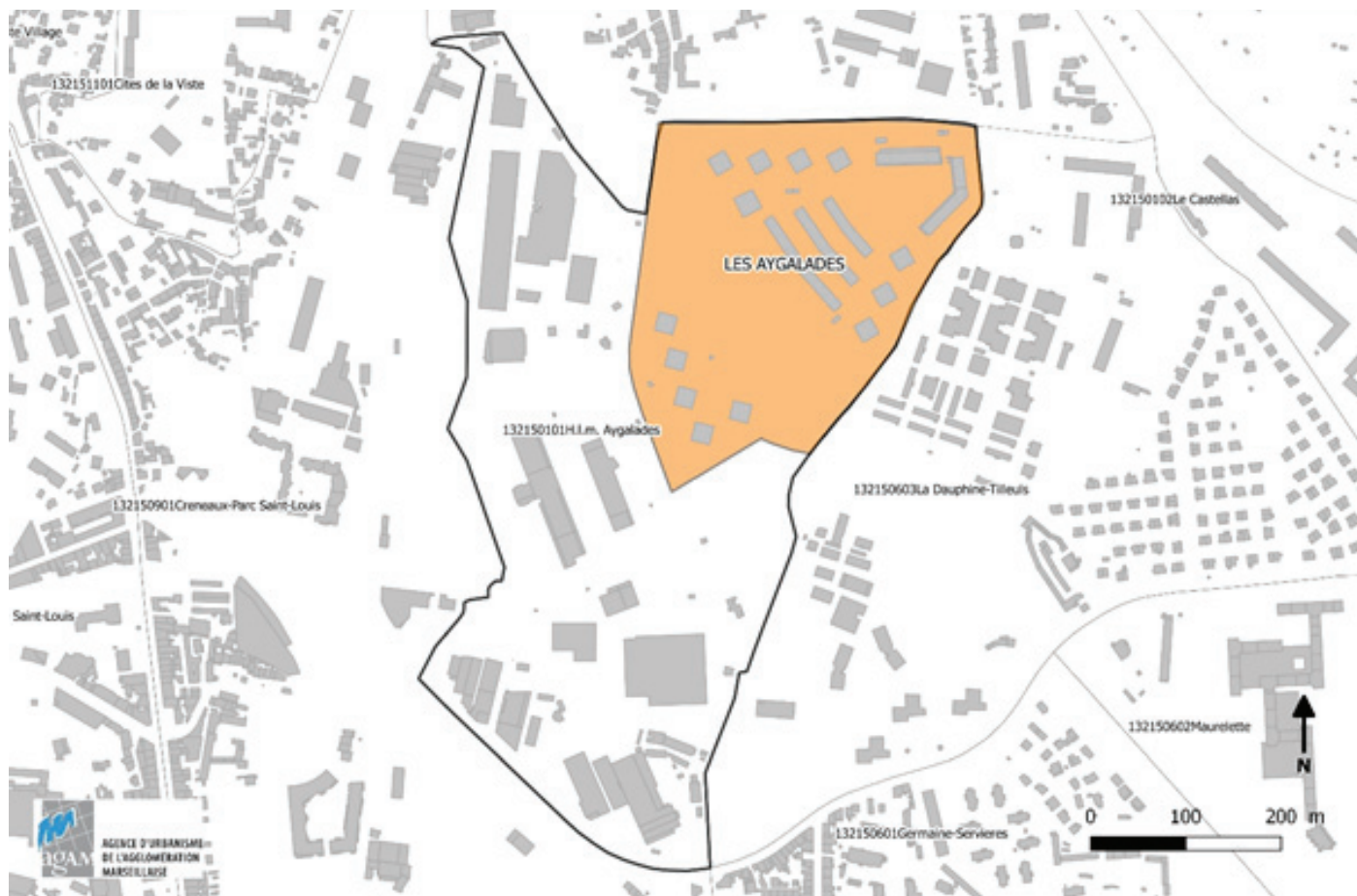
CGET / INSEE - Recensement de la population 2010

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES :

Le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) a mis à disposition un kit de données sexuées et un kit de données complémentaires en 2014. Ces données statistiques sont issues du carroyage et ont pour source les revenus fiscaux localisés- Insee, DGFiP. Elles ne permettent pas de réaliser dans l'immediat une comparaison avec d'autres millésimes à l'inverse des données issues du recensement de la population « classique » mais sont beaucoup plus précises.

En effet, les données à l'échelle du carroyage (200m sur 200m) permettent d'obtenir des résultats sur un territoire fin alors que les données du recensement de la population de base ne permettent pas de descendre à une échelle plus fine que l'IRIS (Ilot Regroupé pour l'Information Statistique) qui demeure plus large que les périmètres des quartiers d'intérêt régional.

COMPARAISON DES PÉRIMÈTRES DES PROJETS D'INTÉRÊT RÉGIONAL ET DES IRIS - EXEMPLE DES AYGALADES



ÉLÉMENTS DE DÉFINITION :

Part des étrangers dans la population : Part des personnes qui résident en France et ne possèdent pas la nationalité française, soit qu'elles possèdent une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elles n'en aient aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Revenu disponible : Il comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Il reflète ainsi mieux les montants perçus concrètement par les ménages à l'inverse du revenu déclaré (ou fiscal) qui ne prend en compte que les ressources mentionnées sur la déclaration des revenus et où les pensions alimentaires versées sont exclues ainsi que les revenus exceptionnels et les revenus du patrimoine exonérés d'impôt (épargne logement, etc.).

Taux de pauvreté : correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Taux d'emploi : proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans).

Part de la population bénéficiaire de la CMUC : la CMUC est une couverture maladie complémentaire gratuite destinée à faciliter l'accès aux soins aux personnes aux faibles ressources, et résidant en France de façon stable et régulière.

A titre d'exemple, pour qu'un ménage d'une personne puisse y bénéficier, il ne doit pas dépasser 8653€ de ressources annuelles, soit 721,08€ par mois (pour un ménage résident en Métropole). Pour un ménage de 4 personnes, ce plafond est de 18172€, soit 1514,33€ par mois.

Part des allocataires dont le revenu est constitué à 50 ou 100 % de prestations sociales : Les prestations sociales sont versées à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques et sont regroupées sous 6 grandes catégories de risques :

- **La vieillesse et la survie :** pensions de retraite, de réversion, prise en charge de la dépendance.

- **La santé :** prise en charge de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

- **La maternité-famille :** prestations familiales liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants.

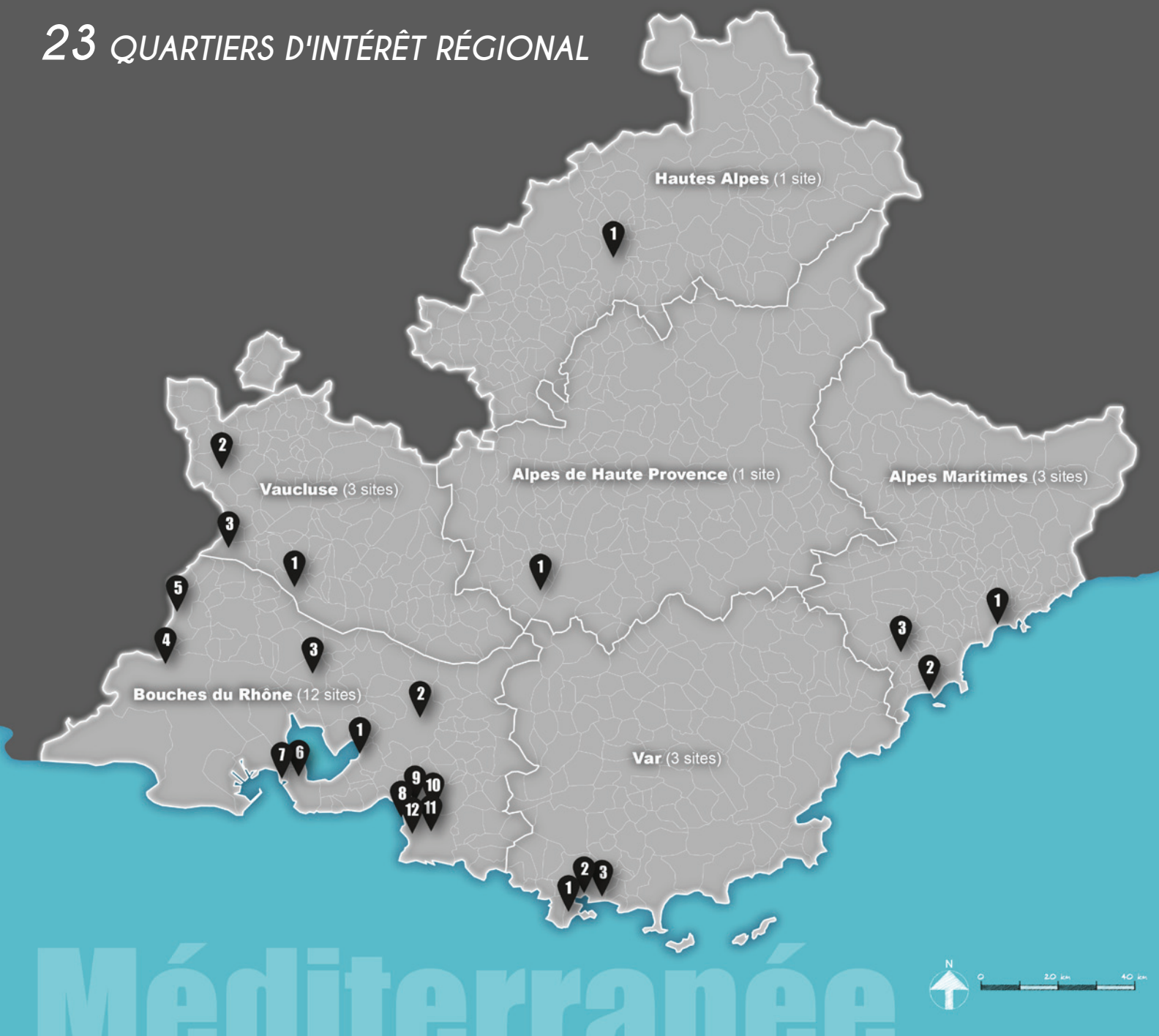
- **La perte d'emploi :** indemnisation du chômage et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle.

- **Les difficultés de logement :** aides au logement.

- **La pauvreté et l'exclusion sociale :** minima sociaux tels que le RSA, le minimum vieillesse, etc.

Attention, la part des allocataires dont le revenu est constitué soit à 50% ou soit à 100% de prestations sociales prend en compte uniquement les allocataires de la CAF sur un territoire (et non pas la totalité des personnes présentes sur ce territoire).

23 QUARTIERS D'INTÉRÊT RÉGIONAL



Alpes de haute Provence (1 site)

1 Manosque, Arc «Serrets-Plantiers-Aliziers»

Hautes Alpes (1 site)

1 Gap, Haut-Gap

Alpes Maritimes (3 sites)

1 Nice, Les Liserons

2 Cannes, La Frayère

3 Grasse, Centre ancien

Bouches-du-Rhône (12 sites)

1 Vitrolles, Secteur Centre / Les Pins

2 Aix-en-Provence, Encagnane

3 Salon-de-Provence, Canourgues

4 Arles, Barriol

5 Tarascon, Centre historique - Ferrages

6 Martigues, Mas de Pouane

Bouches-du-Rhône (suite)

7 Port-de-Bouc, Les Comtes - Tassy

8 Marseille, Consolat Mirabeau

9 Marseille, Campagne Lévêque

10 Marseille, Les Aygalades

11 Marseille, La Maurelette

12 Marseille, Bassens

Var (3 sites)

1 La Seyne-sur-mer, Centre-ville

2 Toulon, Lagoubran

3 Toulon, Centre-ville

Vaucluse (3 sites)

1 Cavaillon, Condamines I et III, Dr Ayme, Saint-Martin

2 Orange, L'Aygues

3 Avignon, Quartiers Nord Est